lou publiaïre

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE MALAUCÈNE

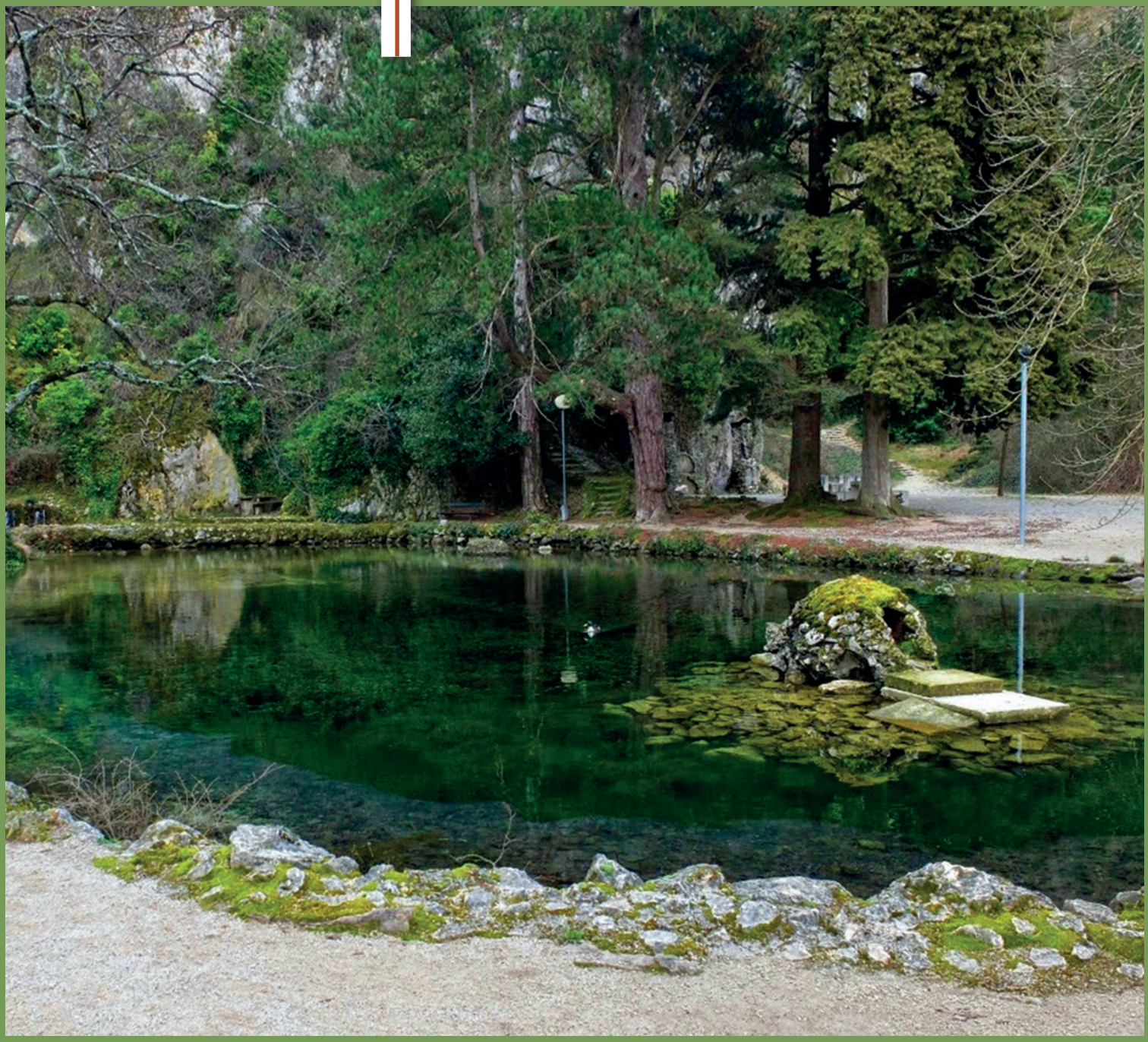

PAYS ET VILLES D'ART ET D'HISTOIRE

MALAUCÈNE COMMUNE DU VENTOUX

n° 57 > Juillet 2018

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Après les pluies conséquentes de ce printemps, nous voici enfin entrés au cœur de l'été. Ces pluies, peu habituelles pour nous, ont mis à mal nos récoltes de cerises et autres productions agricoles. L'humidité incessante et la mouche Suzuki, entre autres, ont donné bien du fil à retordre à nos agriculteurs. Mais, fort heureusement pour nous, et contrairement à d'autres territoires, nous n'avons pas eu à subir les terribles orages et inondations tant redoutés.

Vous l'avez constaté, le Mont Ventoux est devenu au fil des années une référence dans l'univers du vélo.

Connue dans le monde entier, notre montagne attire un nombre sans cesse croissant d'amateurs occasionnels ou pas. Seul ou en groupe, chacun vient « faire » le Ventoux. Alors oui, de temps en temps on peut dire que tous ces cyclistes nous dérangent dans notre train-train quotidien ! Mais que serions-nous si le tourisme en général et le vélo en particulier n'étaient pas venus à la rescousse d'un village qui venait de voir disparaître une activité papetière 5 fois centenaire avec 300 emplois perdus ?

L'agriculture et les papeteries ont façonné, structuré, organisé notre village au fil des siècles. Aujourd'hui l'agriculture est en difficulté, et l'industrie a totalement disparu. Aucun autre choix ne nous est permis que celui de pouvoir profiter de ce succès, aussi prodigieux qu'inattendu, qu'est le tourisme. Ce tourisme que tant d'autres communes ou territoires nous envient. Alors maintenant, arrêtons de râler, de nous plaindre, de pester contre tous les gens qui viennent parfois de très loin pour dépenser leur argent chez nous.

Par contre, sachons nous montrer vigilants et clairvoyants pour ne pas subir un tourisme de masse qui pourrait nuire à notre identité locale. L'exercice est certes difficile et compliqué, mais il en va de notre avenir.

La question inévitable à ce jour, c'est évidemment « Où en est le PNR ? »

La charte a été votée récemment à la Région. Toutefois, vous connaissez tous mon inquiétude quant à l'implantation de nouvelles structures sur le massif du Ventoux.

C'est pourquoi, nous avons, particulièrement avec Bernard Charrasse maire de Beaumont, émis des réserves et, dans un esprit constructif, posé certaines conditions avant de pouvoir décider de partir ou pas vers une telle aventure et nous avons demandé des engagements clairs et précis sur des points fondamentaux pour nous :

- 1 – s'agissant du périmètre trop grand, nous demandons la suppression de la Communauté d'agglomération du Grand Avignon (qui englobe des communes du Gard !) ainsi que celle des Sorgues du Comtat qui monte jusqu'à Sorgues et Bédarrides.

- 2 – Nous exigeons que les 9 communes de cœur de massif soient prioritairement consultées et écoutées sur

Sommaire

Temps forts P.4 > L'actualité en images

Enfance Jeunesse P.6

Budget & Travaux P.13

Patrimoine P.14

Médiathèque P.14

Vie associative P.15 > L'actualité des associations

Jumelage P.18

Services au public P.19

Vie municipale P.20 > L'essentiel des comptes rendus des conseils municipaux

Paroles aux groupes d'élus P.22

Infos pratiques P.23 > – Infos utiles – État civil – Nouveau à Malaucène

LE DOSSIER

P.8 REQUALIFICATION PATRIMONIALE ET PAYSAGÈRE DU VALLON DU GROSEAU

Lou Publiaïre N° 57
Juillet 2018
Bulletin municipal de Malaucène
Responsable de la publication : Dominique Bodon
Photos : Mairie – M. Bertrand J.B. Viel - M. Brémond C. Feretti
Réalisation : A. Auber
Contact : mairie@malaucene.fr
Numéro ISSN : 1272 – 5404
Dépôt légal : juillet 2018
Tirage : 1 800 exemplaires
Impression : Imprimex éditions 84500 Bollène

tous les dossiers et que l'on nous octroie une majoration de nos voix.

- 3 – Enfin, dernier point, et non des moindres, que les stations du Mont Serein et du Chalet Reynard soient regroupées et que leur avenir soit clairement défini au sein d'une structure juridique bien identifiée et dotée d'un projet de dynamisation des activités 4 saisons.

Sur ces différents points, la Région a fait des propositions qui vont dans le sens de nos demandes. Les prochains mois nous permettront de mesurer l'avancée de celles-ci.

Il ne vous aura pas échappé que le Maire de Carpentras et Président de la COVE a dû démissionner de ses mandats après une condamnation suite à un problème d'ordre privé. Il ne m'appartient pas de commenter une décision de justice. Mais il n'en reste pas moins vrai qu'au moment où j'écris ces lignes de notre Publiaïre, le nouveau maire de Carpentras est connu depuis le 29 juin, il s'agit de Serge Andrieu ex 1er adjoint. Mais pour la COVE, le suspense va durer encore jusqu'au 11 juillet prochain.

Connaissant l'importance capitale de la COVE sur nos territoires, il est urgent que les choses s'apaisent et qu'un nouveau président puisse mener le vaisseau jusqu'aux prochaines élections, soit dans un peu moins de 2 ans.

Je remercie au passage l'action de Francis Adolphe au niveau de la présidence de notre COVE. Il a su tenter et souvent réussir à mettre en sommeil les éternels et dangereux clivages politiques qui font tant de mal au développement de nos territoires.

Vous trouverez dans ce Publiaïre, au-delà des infos traditionnelles sur la vie du village, des précisions sur les grands dossiers en cours :

Le projet Vallon du Groseau, dossier phare de ce Publiaïre.

Un point sur la reconversion du site des papeteries.

Et ceci ne nous fait pas oublier les autres dossiers importants du moment comme la Maison de Santé, le foyer logement, la restauration des tableaux de l'Église, la médiathèque, le chantier de la Grand'rue etc.

La place manque pour évoquer tous ces dossiers sur lesquels planchent vos élus.

Il faudra dorénavant penser à abaisser votre vitesse à 80 km/h sur nos routes.

Encore une mesure aberrante qui pénalise les populations rurales et montagnardes ! C'est-à-dire ceux qui sont contraints de circuler avec leurs véhicules automobiles, faute de transport en commun, ceux qui subissent régulièrement déjà l'augmentation des prix du carburant. Ils seront à l'évidence les premières victimes des radars embarqués. Mais c'est pour la bonne cause nous dit-on ! De la même façon que pour « la vignette des vieux » en son temps, on connaît la suite !

Heureusement que la vie à Malaucène a du charme et qu'on s'y sent bien !!!

Bonnes vacances à Tous !

Dominique BODON, *Maire de Malaucène*

À l'honneur

JOËL MOCZADLO

Joël Moczadlo a été président de l'association « Le Lien Social » (créée en 2002) de 2006 à février 2018.
Cette association avait pour but le suivi des devoirs des jeunes, la formation pour adultes en phase de reconversion, l'alphabétisation des adultes, l'aide aux démarches administratives, en partenariat avec l'association « Laissez-les fers ».
Mais faute de participants et de bénévoles, l'association « Le Lien Social » a cessé son activité en février 2018.
Le compte financier de celle-ci présentait un solde créditeur de 5 203,53 €.
Joël Moczadlo et son conseil d'administration ont donc décidé de transférer cette somme à la commune de Malaucène à la condition expresse qu'elle soit répartie, en parts égales, en complément de leurs subventions attribuées par la municipalité. entre toutes les associations.
C'est ainsi que 30 associations malaucéniennes se sont vues attribuer la somme de 173 € chacune.
Un beau geste de Joël Moczadlo et de son conseil d'administration qu'il convenait de souligner en les remerciant chaleureusement.

Temps forts

> 13 JANVIER • **PASTORALE MAUREL**

> 16 MARS • **FÊTE DU MILLÉSIME**
DE LA CAVE DE BEAUMONT DU VENTOUX

> 15 FÉVRIER • **LES ASSOCIATIONS PRÉPARENT** LES MANIFESTATIONS

> 8 MAI • **COMMÉMORATION** DU 8 MAI 1945

> 21 FÉVRIER • **CARNAVAL**

> 26 MAI • **INAUGURATION EHPAD** LE CENTENAIRE

> 25 FÉVRIER • SPECTACLE **YVON ROSIER** *(Commission Culture)*

> 18 JUIN • COMMÉMORATION DU **18 JUIN**

> 23 JUIN • **DÉPART DE LA VENTOUSIAST LADIES** EN PRÉSENCE DU MINISTRE DES SPORTS BELGE FLAMAND PHILIPPE MUYTERS

> 23 JUIN • **SPORTA,** DE G À D : KARLEL VAN ECTVEKT, GÉRARD JACQUAMOND, DOMINIQUE BODON, TOON CLAES

Comité des fêtes

Le comité des fêtes a débuté son année avec le repas fêtant la Saint Valentin le samedi 17 février dans la salle du Blanchissage. La centaine de convives appréciait le repas proposé par Hervé Rège. L'animation musicale entraînait de nombreux participants sur la piste de danse et Stéphane Fontin, le président du comité, comme à son habitude, entretenait l'excellente ambiance de cette soirée.

L'assemblée générale du 21 mars permettait de faire le bilan des douze derniers mois et d'annoncer les festivités pour l'année à venir. Le bureau est reconduit avec Stéphane Fontin, président, Guy Rommel, vice-président, Claude Bodon, secrétaire, Noëlla Rommel, secrétaire adjointe, Jean-Bernard Viel, trésorier, Cyril Feretti et David Proctor, membres rejoints par David Barnier.

Menacée dans la matinée par une météo capricieuse, la fête des enfants profitait des rayons du soleil pendant toute l'après-midi et les enfants purent profiter pleinement des structures gonflables installées sur le Cours des Isnards et préparer un dernier cadeau supplémentaire en cette veille de fête des mères à l'atelier créatif après un passage au maquillage apprécié par les petites filles. L'association Nounous et bout'choux tenait un stand de boissons et confiseries moins prolifique que l'an passé en raison d'une température plus fraîche.

La Fête de la musique était annulée en raison de la Sporta qui mobilisait tout le Cours.

Le second semestre s'annonce très animé avec la fête médiévale des 7 et 8 juillet en partenariat avec l'association « A Qui Sian Ben » puis le 14 juillet, son bal et son feu d'artifice (si les conditions météo le permettent) puis la fête taurine le samedi 22 juillet, le gala d'été le vendredi 3 août, la fête de la libération le samedi 25 août puis la fête votive de la Saint Michel.

> 17 FÉVRIER • **SAINT VALENTIN**

> 26 MAI • **FÊTE DES ENFANTS**

> LE RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS DE CLASSE DÈS LA PROCHAINE RENTRÉE SCOLAIRE

Sur le territoire national, l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours dans les écoles maternelles et élémentaires publiques est rendue possible par dérogation au cadre général de 4,5 jours selon le décret 2017-1108 du 27 Juin 2017.

Ainsi, à Malaucène selon la volonté des familles et des équipes enseignantes, le comité de pilotage PEdT, les Conseils d'Ecoles suivi de la municipalité, ce sont prononcés favorablement à un retour à 4 jours de classe dès la rentrée scolaire de septembre 2018.

Le temps scolaire sera réparti comme suit:

Lundi, mardi, jeudi et vendredi:
09h00-12h00 / 13h30-16h30.

L'ORGANISATION DE LA SEMAINE EN PÉRIODE SCOLAIRE – RENTRÉE 2018

	07H30 À 09H00	09H00 À 12H00	12H00 À 13H30	13H30 À 16H30	16H30 À 17H30	17H30 À 18H00
LUNDI	Accueil Matin échelonné	Temps Scolaire	Pause méridienne	Temps Scolaire	Accueil du soir - Activité Navette Cirque/Théatre	Départ échelonné
MARDI	Accueil Matin échelonné	Temps Scolaire	Pause méridienne	Temps Scolaire	Accueil du soir - Activité Navette Cirque	Départ échelonné
MERCREDI	EXTRASCOLAIRE					
JEUDI	Accueil Matin échelonné	Temps Scolaire	Pause méridienne	Temps Scolaire	Accueil du soir - Activité Navette Médiathèque Atelier artistique	Départ échelonné
VENDREDI	Accueil Matin échelonné	Temps Scolaire	Pause méridienne	Temps Scolaire	Accueil du soir - Activité Navette Foot/Théâtre	Départ échelonné

MERCREDI	07H30 À 09H00	09H00 À 13H30	13H30 À 14H00	14H00 À 17H00	17H00 À 18H00
	Accueil échelonné	Activité	Départ et accueil échelonné	Activité	Départ échelonné

Au vu de la disparition des TAP et de l'application des nouveaux horaires, le Goûter ne sera plus organisé et distribué par la commune:
Retour au principe « du goûter tiré du sac » pour les enfants inscrits à l'accueil du soir périscolaire.
Le goûter sera fourni par les parents et distribué par l'équipe d'animation à 16h30 sur le temps périscolaire.

> LE PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE 2018/2021

Un Pedt est un outil au service de la réussite éducative des élèves.

C'est un engagement contractuel entre la commune, les services de l'Etat: DDCS et Education Nationale et les Financeurs (CAF et MSA).

Il a pour principal but:

- de mener une réflexion globale sur la prise en charge de l'enfant tout au long de la journée, de la semaine et de l'année.
- d'organiser la collaboration des différents partenaires: parents d'élèves, équipes enseignantes, élus, partenaires associatifs, intervenants de périscolaire et de l'extrascolaire.
- de construire un parcours éducatif cohérent.

Pour la rentrée 2018, bien que la commune bénéficie de la dérogation aux rythmes scolaires, ayant pour conséquence la disparition des « Temps d'Activités Périscolaires », l'équipe municipale fait le choix de conserver un Projet Educatif de Territoire. Ceci, toujours dans le but d'apporter un service de qualité aux administrés, en respectant au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant par la construction d'un parcours éducatif cohérent.
Il est à préciser que le PEdT s'étendra jusqu'aux temps de l'extrascolaire et au public « pré-ados » jusqu'à 14 ans.
La durée de validité du Projet Educatif de Territoire de la commune de Malaucène est ainsi fixée pour 3 ans, soit les années scolaires 2018/2019, 2019/2020 et 2020/2021.

Les orientations et les objectifs

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Educatif de Territoire, l'ensemble des acteurs intervenants sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires partagent des objectifs éducatifs communs regroupés selon trois orientations principales, déclinées selon les objectifs éducatifs suivants :

1/ Garantir une cohérence éducative et viser la réussite scolaire pour tous,
Avoir un fonctionnement globalisé, Renforcer la coopération entre les acteurs, Améliorer la liaison entre les temps et les structures, Développer la communication avec les familles.

2/ Consolider et développer pour tous les enfants une offre éducative de qualité permettant leur développement et leur épanouissement,
Proposer des activités diversifiées et nouvelles aux enfants de 3 à 14 ans, Respecter le rythme de l'enfant, Favoriser l'accessibilité aux activités par le transport et le volet financier.

3/ Développer le savoir-vivre ensemble, la citoyenneté
Favoriser l'ouverture aux enfants atteints d'un handicap, Encourager la participation à la vie locale en développant le lien intergénérationnel, Sensibiliser l'enfant à son futur rôle de citoyen : mieux connaître son village et son fonctionnement, Développer des comportements respectueux de l'environnement.

> SECURITE A L'ECOLE / Plan Particulier de Mise en Sécurité

Le PPMS permet aux écoles et aux établissements de se préparer et de gérer une situation d'évènement majeur. Il assure la mise en sécurité des élèves et du personnel en attendant l'arrivée des secours ou le retour à une situation normale.
Les risques sont liés à un accident d'origine naturelle (tempête, inondation, séisme…), technologique (nuage toxique, explosion…) ou à une situation d'urgence particulière (intrusion de personnes, attentats).
A l'école de Malaucène, ces exercices, avec différents scenarii, sont pratiqués trois fois par an, au même titre que les exercices incendie.

En tant que parent ou personne responsable d'un enfant, dès que vous prenez connaissance de la situation de crise :

- N'allez pas vers les lieux du sinistre
- Restez ou regagnez un bâtiment en dur
- Ecoutez la radio (France Bleu Vaucluse 100.4)
- Respecter les consignes des autorités.
- **N'allez pas chercher votre enfant à l'école :** Vous mettriez votre vie et la sienne en danger, vous gêneriez les déplacements des services de secours. **L'établissement protège votre enfant.**
- Ne téléphonez pas. Eteignez vos portables afin de laisser libre le réseau pour les services de secours
- Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités.

L'ÉTÉ À L'ACCUEIL DE LOISIRS DIPATION

Thème de l'été : MALAU ET LES ENFANTS DE LA TERRE

« Le Jeune Malau visite les continents. Il prend son carnet de voyage afin de rencontrer les habitants et les enfants des continents inconnus. A la découverte de ces pays, le Jeune Malau part de Malaucène le Lundi 09 Juillet en TGV pour Paris où l'attend son avion…»

Pour les grandes vacances estivales, l'Accueil de Loisirs accueille les enfants de 03 à 14 ans du 09/07/2018 au 17/08/2018, de 08h00 à 18h00, de 08h00 13h30 et de 13h30 à 18h00.
Inscription à la demi-journée, à la journée, pour une ou plusieurs semaines dans la limite des places disponibles.

En complément des activités journalières, des séjours sont proposés :

Séjour Eté Montagne - pour les 9 -14 ans
Du 30 juillet 2018 au 02 Août 2018 - 4 jours /3 nuits, hébergement en pension complète.
Dans les Alpes du Sud à Ancelle, les enfants pourront pratiquer des randonnées, du poney, du VTT, visiter et se baigner au plan d'eau de Saint-Bonnet, mais aussi des jeux en plein air et des tournois sportifs … en hébergement en pension complète
Tarifs : de 123€ à 149€ selon le quotient familial
L'encadrement est assuré par 3 animateurs et 1 directrice
Nombre de places limité : 35 enfants.

Renseignements et inscriptions : 06 74 35 57 64 auprès de Marie REYNARD ou Dgamila GAILLARD

> AIRE DE JEUX POUR LES ENFANTS DE 1 À 4 ANS MISE EN PLACE POUR 16 800 € TTC

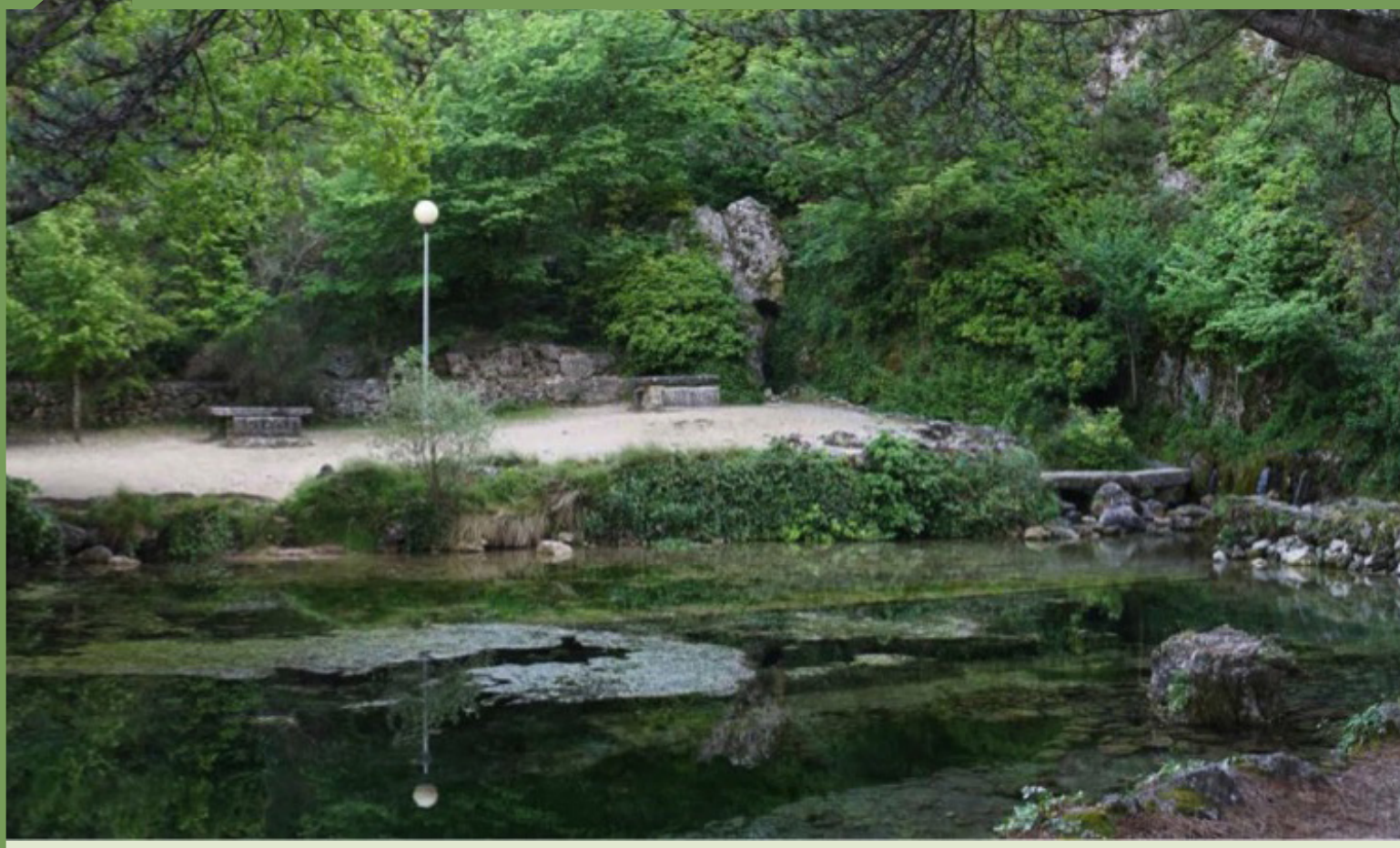

Requalification patrimoniale et paysagère du Vallon du Groseau

Un projet de territoire

Agir pour un territoire attractif

➜ Malaucène, village du Ventoux, bénéficie d'un cadre de vie agréable et de qualité. Toutefois, excentré par rapport aux principaux axes de communication et aux principales zones d'emploi du Vaucluse, sa situation socioéconomique reste fragile, d'autant plus depuis la fermeture des papeteries.

➜ Pour garder un territoire vivant et attractif, la commune a souhaité insuffler une politique publique volontariste à travers différents axes.

✔ Le 1er axe consiste en une politique d'investissement et d'aménagement pour renforcer l'attractivité économique, et notamment l'attractivité touristique, 1ère source de revenus du village. Cela passe par un projet global qui englobe les volets patrimoine, culture et nature. C'est dans ce cadre-là, qu'intervient le projet de requalification du Vallon du Groseau.

✔ Le 2e axe vise le développement qualitatif des équipements et services publics, de manière à construire des politiques publiques qui renforcent l'attractivité résidentielle du village. Ainsi, nombre d'activités et de services rendus sont déployés en régies municipales dans le cadre d'équipements neufs ou en cours de rénovation.

La requalification du Vallon du Groseau,
un projet structuré et structurant

➜ La commune de Malaucène a engagé un projet de requalification du Vallon du Groseau, à travers la mise en réseau et la valorisation paysagère, patrimoniale et architecturale des éléments remarquables qui fondent l'identité de ce site unique.

➜ Ces éléments remarquables sont principalement constitués de :

✔ La source et le lac du Groseau, site naturel classé,

✔ Les espaces naturels,

✔ La chapelle Notre Dame du Groseau, monument historique classé,

✔ Les anciennes plâtrières, friche industrielle.

La requalification du Vallon du Groseau,
les sites stratégiques

1. Aménagement des abords de la chapelle et du départ du chemin des Gipières (valorisation et sécurisation)
2. Plantation des vignes et aménagements d'un espace pédagogique
3. Sentier interprétatif
4. Aménagements du chemin des Gipières
5. Aménagement du parking et de l'aire de jeux
6. Aménagement du théâtre de verdure des plâtrières
7. Mise en sécurité du virage RD994
8. Aménagements des abords du captage et du lac
9. Aménagements des abords de la carrière des Aréniés

La requalification du Vallon du Groseau,
un projet à plusieurs dimensions

➜ Il s'agit de redonner au Vallon un cadre qualitatif et vivant tant pour les Malaucèniens que pour les nombreux visiteurs, qui en montant au Mont-Ventoux, trouveront au Groseau un site qui mérite qu'ils s'y arrêtent, qu'ils prennent le temps de la visite et de la découverte de lieux aux multiples facettes. Le Groseau doit redevenir un temps fort sur l'itinéraire Malaucène – Ventoux et vice-versa.

✔ Opérations de restauration ou d'aménagement des sites et bâtiments remarquables

✔ Espaces de détente et loisirs pour les familles

✔ Cheminements piétonniers et interprétatifs qui permettront de relier les lieux et monuments, qui conteront l'histoire et la géographie du Vallon.

Les principales opérations projetées
La Chapelle pontificale Notre Dame du Groseau

La Chapelle fut parmi l'un des tout premiers monuments historiques classés dans notre région, en 1853. Et pour cause, cette Chapelle romane du 12ème siècle, est intimement liée à une page singulière de l'histoire du Comtat Venaissin, terre papale de 1229 à 1791. En effet, au cours de son pontificat, Clément V, 1er pape à s'installer hors de Rome (1305 -1314), fut accueilli par les bénédictins et séjourna régulièrement à Malaucène, et plus précisément au Groseau (400 jours entre 1309 et 1313).

➜ **Projet de restauration**

- ✔ Diagnostic avec préconisations de restauration réalisé par un architecte agréé monument historique,- restitution fin mai 2018.
- ✔ Second semestre 2018 : travaux d'urgence et désignation d'un maître d'œuvre en vue d'élaborer le projet de restauration et de mise en valeur de la chapelle ; consultation des entreprises.
- ✔ Premier semestre 2019 : démarrage des travaux (3 tranches prévisionnelles)
- ✔ Le site sera accessible depuis les sentiers interprétatifs, aménagés en boucle à l'échelle du vallon.
- ✔ La parcelle communale attenante à la chapelle sera plantée en vignes en 2019, et exploitée par la cave coopérative de Beaumont du Ventoux pour déployer des animations pédagogiques et oenotouristiques.
- ✔ En 2018, la commune a poursuivi la restauration des murs qui entourent la chapelle.

Les principales opérations projetées
La source et le lac du Groseau

➜ **La source et le lac du Groseau.** La commune, avec son architecte paysager, s'attachera à revaloriser ce site naturel classé depuis le 12 octobre 1912, en accord avec l'architecte des bâtiments de France, la DREAL et l'ARS (nécessité de protection eau potable).

- ✔ Aménagements paysagers de la source, du lac et des espaces verts ouverts au public.
- ✔ Création d'une œuvre architecturale et originale pour protéger le captage.
- ✔ Renouvellement du mobilier urbain et de l'éclairage public.

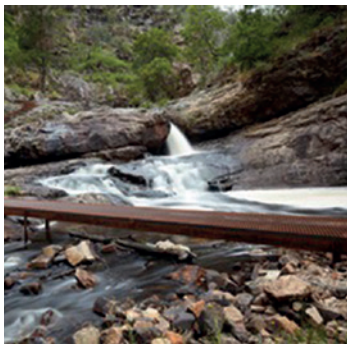

Les principales opérations projetées
Des espaces de détente, de déambulation et de jeux

➜ **Aires de jeux de pleine nature.** Les prairies seront aménagées, sur les parcelles situées à l'arrière du restaurant dans les propriétés communales. Jeux de pleine nature, en bois, intégrés à l'environnement permettant des haltes familiales, dans le respect du caractère bucolique et champêtre du site.

➜ **Sentiers interprétatifs.** Au fil du canal du Groseau (situés sur des parcelles en cours d'acquisition parallèle au Groseau mais suffisamment en recul pour ne pas gêner à terme le traitement du canal) et le long du sentier communal des Gipières. Ils formeront une boucle reliant l'ensemble des éléments remarquables et seront jalonnés de « stations ». Ces stations, sous forme de belvédères ou de petites plateformes offrant des points de vue remarquables, conteront l'histoire, la nature, la géographie des lieux. Ces cheminements seront aménagés selon des pontons en bois, avec des bancs, des mises en lumière et des panneaux interprétatifs.

Les principales opérations projetées
Les plâtrières, théâtre de verdure

➜ **La friche des Plâtrières.** Friche industrielle, les Plâtrières ont fonctionné jusqu'en 1955. Elément fondamental du passé industriel de Malaucène, la commune projette de sécuriser la bâtisse telle un mur de scène et d'aménager les espaces naturels extérieurs, en liaison avec le sentier précité, afin de rappeler l'histoire industrielle des lieux et plus largement l'histoire des activités du Ventoux (Plâtrières, fours de la Baume, mais aussi de Bel Air et des Aréniés, travail des charbonniers, etc.).

➜ L'accès se fera par l'entrée principale entièrement réaménagée (emmarchements, éclairage, mobilier), pour déboucher sur un théâtre de verdure. La parcelle 82 sera également aménagée à travers une mise en culture paysagère, par exemple oliviers/lavandes/plantes botaniques.

✔ **Lieu support d'événements et d'activités culturelles :** théâtre, projections, visites en scène, etc.

Les travaux en cours
Chemin des Gipières / Travaux de terrassement (juin 2018)
Chantier réalisé par les services techniques

Eté 2018 : grâce à l'appui du conseil départemental de Vaucluse, propriétaire des parcelles concernées, un chantier de bénévoles, spécialisé dans la restauration du patrimoine, interviendra pour la reprise de restanques, marquant ainsi le début du sentier interprétatif du chemin des Gipières. Le chantier est conduit par l'association APARE, il s'étalera sur 6 semaines entre juillet août, et bénéficie du soutien financier de l'Etat, du Département et de la Région.

Les travaux en cours
Gestion forestière autour du lac et de la source
Chantier en partenariat avec l'ONF

La requalification du Vallon du Groseau, un projet engagé depuis 2017

➜ Maîtrise d'œuvre confiée à l'Architecte Paysagiste B. Callard, associé au bureau d'études Planisphère

- ✔ Date désignation : Avril 2017
- ✔ Restitution esquisse : Juillet 2017
- ✔ Travaux de débroussaillement et de mise en valeur du patrimoine paysager autour de la source : Avril 2018
- ✔ Restitution Avant projet définitif : Juin 2018
- ✔ Réunion publique de présentation : Juin 2018
- ✔ Consultation des entreprises : automne 2018
- ✔ Travaux

- Débroussaillement et mise en valeur du patrimoine paysager autour de la source : Juin 2018 (Chantier ONF et CD84)
- Aménagements routiers devant la Chapelle et au départ du chemin des Gipières avec la reprise et la restauration de restanques : Juillet 2018
- Aménagements du site de la source et de l'aire de jeux : fin 2018
- Aménagements du sentier interprétatif : Avril 2019
- Travaux de mise en sécurité du virage de la RD994 : Automne 2019
- Aménagements du théâtre de verdure : Automne 2019

La requalification du Vallon du Groseau, un projet partenarial

➜ **Un travail partenarial :**

Le périmètre du projet englobe des zones naturelles et patrimoniales sensibles et soumises à différents régimes de propriétés, nécessitant de concerter et d'obtenir les avis des autorités publiques concernées.
Aussi un comité de pilotage associant le Maître d'œuvre, les élus et les services municipaux est constitué et travaille en concertation avec l'Office National des Forêts, le Département de Vaucluse et l'Etat (l'Architecte des Bâtiments de France, la Direction Régionale de l'Environnement, l'Agence Régionale de la Santé, la Direction Régionale des Affaires Culturelles) et les riverains.

Un soutien fort des collectivités locales et de l'Etat
Au vu de l'intérêt général majeur de ce projet en termes environnemental et paysager, la commune bénéficie d'un large appui de ses partenaires. Etat, Région, Département, COVE tous se sont associés à ce dossier, qui permet à la commune d'un taux de subvention de 70% sur le montant hors taxe des travaux.

Montant prévisionnel (1ère tranche Chapelle du Groseau incluse) : 1.570.000 euros hors taxe dont plus de 1.000.000 d'euros de subventions.

FRICHE DES PAPETERIES : Où en est on ?

La friche industrielle des Papeteries a été achetée en mai 2017 par la société VINTOUR (SAS). Cet investisseur travaille sur un projet d'aménagement touristique depuis 2014. Un pré-projet a permis une modification d'urbanisme qui concerne uniquement l'ancienne zone industrielle des Papeteries. Aucune surface naturelle n'est impactée par cette modification qui ne vaut pas permis de construire et qui n'autorise rien d'autre qu'une zone à vocation touristique.

Ce projet fait l'objet d'un accompagnement et d'un contrôle régulier des services de l'Etat tant sur les volets environnementaux, architecturaux que réglementaires pour une intégration paysagère maximale qui respecte l'esprit des lieux : Sous-Préfecture, Architecte des Bâtiments de France, Direction Départementale des Territoires, Direction Régionale de l'Environnement, Police de l'eau, etc. Il fait et fera l'objet d'études complémentaires pour avis ou autorisations, avant toute délivrance de permis de construire.

En lien avec les autorités ayant compétence, l'opérateur VINTOUR va réaliser des études complémentaires sur l'eau à l'échelle du Vallon pour obtenir un diagnostic complet de cette ressource et ses modes de circulation. Toutefois son usage futur devra être inférieur à la consommation de l'usine en pleine activité.

La dépollution réalisée entre 2013 et 2015 est terminée. Des contrôles réguliers sont réalisés afin de constater les résultats sur plusieurs années. Le projet évolue en fonction des contraintes et des réglementations qui s'imposent. L'opérateur est dans une phase de réflexion sur les conditions du désamiantage et de la démolition de l'usine qui s'imposent à lui.

Le montant estimé achat du terrain, études et phase de désamiantage ainsi que démolition est de l'ordre de 4 millions d'euros avant toute autre démarche d'investissement et d'aménagement.

Depuis 2014, ce sont plus de 30 réunions de travail qui ont été organisées abordant différentes thématiques liées au projet : questions de patrimoine, de réseaux secs et humides, d'aménagement (au sens large) et de réglementation et ceci, toujours en relation avec les services de l'Etat.

La commune travaille depuis plus d'un an, accompagnée d'un cabinet d'avocats, à la mise en place d'une convention d'aménagement touristique, du fait du classement de Malaucène en zone de montagne.

Son objet est de définir entre la commune et l'opérateur VINTOUR, les conditions, obligations et modalités permettant la réalisation de ce projet de façon cohérente et harmonieuse pour le développement de la commune. Cette convention nécessite encore quelques précisions et ajustements dans l'attente du résultat d'une étude technique qui permettra sa finalisation et sa présentation.

Ce projet par son importance et ses potentialités passe par un long processus de mise en compatibilité et de conformité au regard des différentes réglementations en vigueur.

A l'issue des démarches en cours, la commune devrait récupérer par cession plus de 7 ha d'espaces naturels sensibles qui entreront dans le patrimoine communal ■

UN BUDGET AMBITIEUX

Tourné vers l'investissement et un cadre de vie sans cesse amélioré

Un budget ambitieux qui conforte les politiques publiques communales, c'est ce qu'ont bâti et voté les élus de Malaucène pour cette année 2018. Celui-ci permet à la commune de dégager des marges de manœuvre en faveur de l'investissement et de l'amélioration du service rendu aux Malaucèniens.

Autant de projets rendus possibles par une gestion rigoureuse. « Notre gestion a permis de constituer une épargne permettant d'afficher une capacité de désendettement inférieure à 2 ans et d'investir fortement pour le territoire et ses habitants, sans avoir recours à la hausse des impôts » se réjouit Bénédicte Martin, 1ère adjointe déléguée aux finances.

Le budget 2018 de la commune s'élève à-près de 6,8 millions d'euros, dont près de 3,7 millions sont consacrés à l'investissement.

La majorité du budget est injectée dans les services à la population, notamment le secteur de la santé (Maison de santé) de l'enfance jeunesse, de la culture (Médiathèque) et dans l'aménagement et l'attractivité du territoire.

Epargne nette 2017 : 460 292 euros, + 76 % par rapport à 2014

DES INVESTISSEMENTS DE GRANDE AMPLEUR pour le développement du territoire (restes à réaliser sur crédits 2017 & nouveaux crédits 2018)

- ✔ Projet de requalification du vallon du groseau (1ère tranche)
- ✔ Travaux restauration chapelle du groseau (1ère tranche)
- ✔ Restauration tableaux Eglise
- ✔ Mise en place d'un parcours culturel connecté
- ✔ Restructuration de la médiathèque et équipement (mobilier, numérique)
- ✔ Mise en sécurité route de veaux et chemin PONT VIEUX
- ✔ Aménagement et automatisation de l'aire de campings cars
- ✔ Aménagement d'une maison de santé dans le bâtiment de la Maison du Centenaire (acquisition foncière & travaux)
- ✔ Schéma réseau pluvial et travaux
- ✔ Achat véhicule services techniques
- ✔ Travaux réseaux eau potable et assainissement Grand rue (budget annexe)

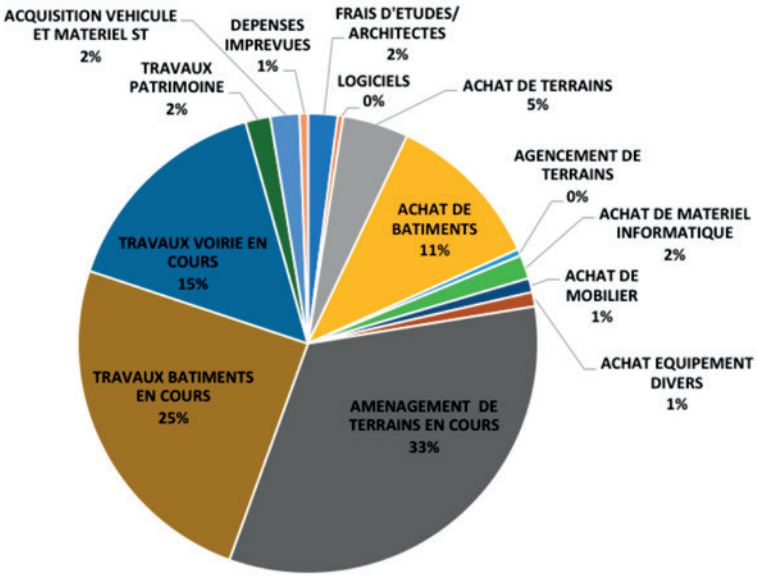

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PREVISIONNEL 2018

ASSOCIATIONS : UN SOUTIEN MAINTENU

En 2018, la commune consacrera plus de 70.000 euros de subventions à la vie associative, dont 37.200 au Comité des fêtes.

TRAVAUX DE VOIRIE 2018, principales opérations

Près de 117.000 euros consacrés à la mise en sécurité de la route de Veaux et du chemin de Pont Vieux. A l'issue de réunions de quartier qui ont permis d'appréhender les attentes des riverains de ces deux voies, la commune procèdera en 2018 à des travaux de sécurisation. Une aide de 35.000 euros a été sollicitée auprès de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur.

- ✔ Chemin de Pont Vieux : 30.407 euros
- ✔ Route de Veaux : 86.535 euros

> Lancement de la Maîtrise d'œuvre du chantier de la Grand Rue

Réfection de l'assainissement par le Syndicat Rhône Ventoux et des réseaux d'eaux pluviales et potable sur la commune, et mise en discrétion des réseaux secs (ERDF, France Télécom et Eclairage public) : ce chantier de 450 mètres linéaires s'étalera sur trois années. Une 4e année de travaux sera nécessaire pour la réfection totale de la voirie.

Joël Moczadlo, Adjoint au Maire, précise « pour la seule reprise de l'eau potable, la commune mobilisera 175.000 euros par an pendant trois ans ».

> Nouvelle aire de camping-car : le succès au rendez-vous

Ce chantier de 112.716 euros HT, a bénéficié d'une subvention départementale de 60 %. Ce nouvel équipement est géré par la société Camping-Car Park qui reverse à la commune 67% des recettes perçues. Automatisée et fonctionnelle, cette nouvelle aire connaît une belle fréquentation et concourt ainsi à l'attractivité touristique de Malaucène.

> Rappel : la commune engagée en faveur de l'habitat

Outre les aides communales à la rénovation des façades, la municipalité a instauré depuis plusieurs années.

- ✔ Un dispositif d'incitation à des travaux de réhabilitation énergétique : aide à la réalisation d'un audit énergétique et aide aux travaux d'amélioration de l'isolation selon critères de ressources et gain énergétique.
- ✔ Une subvention pour la réalisation de travaux d'adaptation à la dépendance et facilitant la vie de la personne âgée ou handicapée dans son habitat : suppression d'obstacles, adaptation de sanitaires…

Renseignements en mairie.

Chapelle du Groseau

La Chapelle du Groseau est ouverte au public

Ouverture du 1er juillet au 30 août 2018 de 10h à 12h et de 15h à 18h. Fermée les samedis et dimanches.

Visite pour des groupes possible sur rendez-vous au moins 48 heures à l'avance auprès de la mairie ou du bureau d'information touristique.

> RENSEIGNEMENTS

Bureau d'information touristique
Cours des Isnards (à droite de la mairie)
Tél. 04 90 65 22 59

Site internet de la mairie
www.malaucene.fr

> RESTAURATION DU MUR DE LA CHAPELLE

Un véritable pôle culturel et de cohésion sociale

La médiathèque Municipale Michel Brusset, est un véritable pôle culturel et de cohésion sociale, elle rayonne sur le territoire de la commune de Malaucène avec ses propres ressources, agissant de deux façons « Dans et hors les murs ». Pourvue de 6000 documents, elle offre ses collections en direction de tous les publics, Et mène des actions multiples de la petite enfance aux EHPAD. La médiathèque s'appuie sur de nombreux partenaires culturels du territoire. Elle est rattachée au réseau des bibliothèques de la COVE: 15 bibliothèques travaillent sur le même logiciel avec une circulation des documents (prochainement l'Inguimbertine de Carpentras rejoindra le réseau), une carte commune, donnant accès aux bibliothèques du territoire, de nombreuses manifestations culturelles, des formations, des réflexions sur la politique d'achat des collections font de ce réseau une force et un dynamisme autour de la lecture publique. Le conseil départemental: Service Livre et Lecture est un interlocuteur essentiel et un centre de ressource pour les bibliothèques des communes de moins de 10.000 habitants. Il met à disposition, l'information et le conseil, le prêt de livres, CD, la formation, le prêt d'exposition, un portail numérique … L'association Grains de Lire, partenaire culturel également, offre des formations, de la médiation, organise des rencontres d'auteurs et illustrateurs…
Un projet de réhabilitation du bâtiment est en cours, afin d'offrir des espaces plus grands pour tous, développer l'offre documentaire, une mise aux normes, et des actions culturelles « dans les murs ».

> PARTIR EN LIVRE

Mercredi 18 juillet,
devant la Mairie,
de 9 à 13 heures.

Permis de colorier grande fresque participative

Animation avec le réseau des bibliothèques et Grains de Lire.

> OUVERTURES D'ÉTÉ

Du 10 Juillet au 5 Août: Mardi, Mercredi, Jeudi,
de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures.
Le Vendredi de 14 à 18 heures et Samedi de 9 à 12 heures.

FERMETURE LE 5 AOÛT
RÉOUVERTURE LE 29 AOÛT

> ARLEQUIN ET CIE

Après le spectacle de fin d'année avec les 27 jeunes comédiens, Elsa Kmiec, l'intervenante théâtre, quitte Arlequin pour de nouveaux projets professionnels. Nous lui souhaitons pleine réussite dans sa carrière et nous la remercions de tout cœur pour son investissement et sa patience, au sein des ateliers, et son éternelle bonne humeur.
Nous tenons à remercier sincèrement la mairie pour l'octroi de la subvention, la mise à disposition de la salle et du matériel, l'organisation de la navette périscolaire, ainsi que le personnel communal pour son soutien au quotidien. Merci aux parents pour leur confiance, leur présence et leur disponibilité, et tout particulièrement aux bricoleurs, cuisiniers, couturiers, régisseurs, manutentionnaires, qui nous ont aidés tout au long de l'année et particulièrement pour le spectacle de fin d'année.
Dans l'attente de la reprise des ateliers en octobre, le bureau de l'association Arlequin et Cie (Stéphanie, Rafaële, Sandrine, Sandra, Christelle, Cécile et Virginie) vous attend nombreux à son stand lors la matinée des associations et vous souhaite un bel été.

> CCTMV

LE CLUB DANS LE VAR LE 2 JUIN 2018

L'année 2018 a commencé pour nous le 11 janvier par l'assemblée générale suivie du traditionnel gâteau des rois dans la salle des associations d'Entrechaux. Quelques jours plus tard, nous étions nombreux pour une randonnée pédestre sur les hauts de Vaison et du Crestet. Une deuxième sortie pédestre a eu lieu en février autour du Barroux. Au mois de mai nous avons effectué un séjour dans le pays cathares. Un peu de froid mais beaucoup de plaisir à pédaler dans cette belle région. Le premier week-end de juin, c'est chez nos amis du club de La Farlède dans le Var que nous nous sommes déplacés pour des circuits cyclo et randonnée. Les sorties régulières des mardis, jeudis et samedis concoctées pour la plupart par notre ami Gérard accueillent un nombre de participants stable voire en progression. Soulignons aussi que notre ami Bruno participe à un entraînement en vue de l'encadrement de la randonnée cycliste des élèves de M. Soubeyrat. Parmi nos projets en préparation, un séjour en Ardèche début septembre
Nous vous rappelons que toutes les infos sur les parcours et les horaires, ainsi que la possibilité de s'inscrire en ligne sont sur le site www.cctmv.fr. Notre groupe Facebook est aussi très actif. Chacun peut s'y exprimer et poster des photos
Pour d'autres infos, vous pouvez aussi contacter Francis Potier au 04 90 28 09 39 et Bruno Blanchard au 04 90 46 04 88.
On ne terminera pas cet article sans parler sécurité. Nous sommes nombreux en ce début de saison. La cohabitation auto/vélo, parfois difficile doit inciter chacun à la plus grande prudence.
Pour sa part, le club essaie de privilégier les petites routes touristiques où la circulation est moins dense et les paysages plus agréables.

> CULTURE POUR TOUS

Pour ce début d'année 2018, Culture Pour Tous a déjà proposé un programme varié avec 1 pièce de théâtre, 2 conférences sur la vallée du Groseau accompagnées du film documentaire « Malaucène, la vallée, la source, la Chapelle du Groseau », 1 duo de guitares classiques et 4 films dont 1 documentaire : « Les Résistants du train fantôme ».
Culture Pour Tous poursuit sur sa lancée avec un été riche en manifestations dont **vous retrouverez le détail dans le programme de festivités, à la fin du Publiaïre.**
4 concerts de musique, dont 2 de musique classique à la Chapelle du Groseau ;
5 expositions dont 3 à la Chapelle du Groseau.
Toutes nos manifestations sont signalées par affiches, mails, Newsletter de la Mairie de Malaucène et notre nouveau site Internet : www.culture-malaucene.fr

> LES AMIS DE L'ORGUE DE MALAUCÈNE

Ils proposent comme chaque été ses **Petits Concerts du marché** qui comblent les mélomanes locaux conquis par notre orgue historique, ainsi que les estivants attirés par une petite aventure musicale à « la fraîche », entre marché et déjeuner. Ces auditions gratuites sont données **chaque mercredi de 11h à 11h45** du 11 juillet au 8 août dont vous retrouverez le détail dans le programme de festivités, à la fin du Publiaïre. L'orgue est confié à des musiciens de renom qui accompagnent généralement un 2e instrument. Des échanges avec le public sur les œuvres et sur l'orgue sont encouragés. Notez aussi le grand concert « orgue et Chœur » proposé le dimanche 15 juillet à 17h avec Musique Sacrée en Avignon dans le cadre du Festival. Pour plus d'informations, consultez notre site **orguedemalaucène.com** ou appelez le 04 90 27 98 49.

> ARPAM

La 28e édition de l'ARPAM se déroulera les 11 et 12 août prochains.
Nous recherchons quelques bénévoles pour environ 2 heures chaque jour ou plus si disponibilité. Si vous voulez vous joindre à nous, un simple appel téléphonique…
Les enfants de 6 à 14 ans peuvent exposer gratuitement mais inscription obligatoire.

Contact : Myriam BERTRAND
06 07 56 31 59

> GALERIE MARTAGON

47 grand rue
Contact, Michel Barjol : 06 08 69 38 74
galeriemartagon@wanadoo.fr
www.galeriemartagon.com

Artistes permanents Martin Caminiti, John Francis, Jules Guissart, Dominique Angel, Silvia, Sylvie Maurice, Christian Valverde.

Création de l'artothèque Martagon
Depuis le mois de juin l'artothèque permettra à ses adhérents de **louer une œuvre de sa collection ou d'un artiste de la galerie.** Sont misent à disposition une cinquantaine d'œuvres que vous pouvez choisir à la Galerie Martagon et à la Librairie l'Annexe de la Caisse à Bulles, 50 grand rue Malaucène.
Vous trouverez les expositions programmées à la fin du Publiaïre.

> MIROIRS DE SOI

Cette année la pratique du Qi Gong va unifier tradition et monde moderne. Cours hebdomadaires les mardis 19h30-21h et les jeudis matin 9h30-11h. Pour ceux qui désireront aller explorer davantage les raisons des biens faits de cet art de vie, des ateliers sont prévus.

Cours et ateliers pleine nature vous apporteront relaxation, ressourcement, bien être.
Renseignez-vous à miroirs de Soi au 06 84 16 79 97.

> LES PIEDS EN L'AIR

Stages de cirque - Découverte en juillet seulement de 10h à 12h : 75 €
Perfectionnement de 15h à 18h : 100 €
Représentation les vendredis

JUILLET : du 9 au 13 / du 16 au 20 du 23 au 27
AOUT : du 30 juillet au 3 / du 6 au 10

Pour les enfants à partir de 5 ans sous le Chapiteau - Cour du Blanchissage.
Intervenantes : Sandra Racodon et Emmanuelle Peyre. Acrobatie, I, jonglage, boule, trapèze, tissu...
Les tarifs comprennent 15 € l'adhésion.

lespiedsenlair@wanadoo.fr
06 82 23 24 48 - Quartier Entrevon
www.lespiedsenlair.com

> DETENTE ET LOISIRS

Comme chaque année nous poursuivons nos sorties en essayant de les varier avec une trentaine de Malaucéniens. Voyages en car à la journée et de 6 jours en septembre. Le 19 février nous avons assisté au combat naval à Villefranche-sur-mer et au défilé dans le port de bateaux de pêche typiques du sud de la France. Le 5 avril sortie à la journée : le train des gorges du Doux et l'après-midi visite du musée de l'alambic à St Désirat. Le 5 mai à midi repas chantant au restaurant le Grozeau. Le 22 juin, une journée Cévenole avec découverte de la vallée des Gardons à bord du train des Cévennes dans les wagons de 1900 et l'après-midi visite de la Bambouseraie, une forêt de bambous géants unique en Europe. En septembre destination les Pyrénées du 13 au 18.
Renseignements : 04 90 65 22 58

> LES MÉMOIRES DU PARADOU

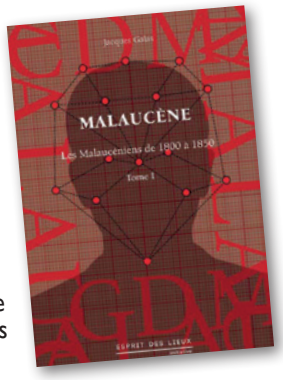

L'association « Les Mémoires du Paradou » vient de financer un **nouveau livre** écrit par **Jacques Galas : « Les Malaucéniens de 1800 à 1850 ».**
C'est à une promenade qu'il vous invite tel un guide de montagne qui a exploré toutes les pistes de son territoire, cheminant dans de nombreuses archives.
Vous lirez des anecdotes et les petites histoires qui s'inscrivent dans la grande histoire du quotidien des Malaucéniens d'autrefois : la vie de ses habitants, leurs préoccupations, leurs métiers, leurs surnoms.
Vous pouvez vous le procurer chez votre libraire ou auprès de Mémoires du Paradou, chez Jacques Galas, 23 chemin des Fabriques 84340 Malaucène. 160 pages en quadrichromie, au prix de 15 €.

> L'AME

Après le « Vide ta chambre », le loto en plein air, la fête des écoles et le « bal de promo des CM2 », toute l'équipe de l'AME (Association de Malaucène pour les Enfants) vous invite à les rejoindre pour de nouveaux événements, sous le signe de la convivialité, dès septembre avec en premier sa participation à la matinée des associations.

Christelle, Rafaële, Emilie, Martine, Laetitia, Garance, Anne.
association.lame@yahoo.com

> NOUNOUS ET BOUTS D'CHOUX

Les enfants ont continué leurs activités manuelles sous l'œil attentif de leur nounou. Les 18 enfants et les 5 nounous sont partis pour une journée d'expédition à la ferme de l'Oiselet à Sarrians. Après avoir visité, caressé et nourri les animaux, les enfants et leurs nounous ont pu profiter d'un coin d'ombre pour un joyeux pique-nique suivi d'une sieste dans les yourtes. Dans l'après-midi les enfants ont pu participer à un atelier afin d'éveiller les cinq sens par le toucher et le goût. Ces petits aventuriers ont continué leur périple en visitant la caserne des pompiers de Vaison la Romaine où ils ont pu actionner la lance, monter dans les camions, etc. Mi-juin nous sommes allés sur Bedoin faire une initiation équestre et pour terminer leur belle aventure, visite d'une chèvrerie où traite et fromage les ont passionnés. Nous souhaitons à ces petits aventuriers et à leurs nounous un bel été, ainsi qu'une bonne rentrée des classes pour les plus grands.

> RGM

La saison 2017/2018 vient de se terminer avec des hauts et bas dans les résultats dans toutes les équipes, mais toujours présentes dans les rencontres, plateaux dans un bon esprit et respect.
Notre tournoi a été une réussite avec 30 équipes venues du département et toujours nos amis d'Alby sur Chéran (73). 60 joueurs et 40 dirigeants et parents avaient fait le déplacement.
Pour Pentecôte c'est avec les 2 minibus mis à notre disposition par la mairie, 15 joueurs, 8 parents et 3 dirigeants que nous avons fait le déplacement à Alby pour leur tournoi. Tout le monde était ravi de leur séjour et s'est donné rendez-vous l'année prochaine.
Suite à l'assemblée générale du 1er juin, Thierry Ferrer quitte la présidence mais reste au bureau, c'est Jean-Paul Lassagne qui le remplacera.
L'entraîneur Toni Ribeiro est remplacé par Mickaël Lassagne.
Daniel Berthollaz, Gilles Pedretta et Nicolas Saavedra restent responsables des jeunes.
En prévision de la nouvelle saison, ils recherchent des jeunes nés de 2006/2010 pour compléter les équipes jeunes dans toutes les catégories.
Renseignement au 0760259112
Nous vous souhaitons de bonnes vacances et vous donnons rendez-vous au stade des Palivettes pour la rentrée.

> VENTOUX TRIAL CLASSIC

« Magical Mick » au Ventoux Trial Classic 2018...

…ou « The Monach of the Glen » sera à Malaucène les 13 & 14 octobre 2018 pour la célèbre manifestation Internationale de Trial à l'Ancienne. La presse britannique lui a donné de nombreux surnoms pour rendre hommage à cet énorme Champion qu'est Mick Andrews, le VTC le mettra à l'honneur. 2 fois Champion d'Europe, vainqueur à 5 reprises des SSDT en Ecosse, metteur au point des motos de trial des marques Ossa et Yamaha, une grande proximité avec le public et les pilotes via des stages à travers le Monde, Mick sera entouré par un cortège de grands champions des années 70 et 80. Le « VTC » prendra ses quartiers aux Palivettes pour « le village », le parc fermé des motos, de nombreuses « zones » seront accessibles. Le trial est gratuit pour les spectateurs. www.ventoux-trial-classic.com et www.facebook.com/ventouxtrialclassic

> LES VOIX DU GROZEAU

Le 21 mars, nous avons fêté le printemps avec un atelier-concert consacré à trois Nocturnes de Mozart qui a connu un grand succès. La chorale Les Negrel's Rouges nous a rendu visite, le 8 avril, avec un programme plein de ferveur et de dynamisme qui a enchanté l'assistance.

Une semaine avant notre concert Orphée et Euridyce, nous avons organisé une conférence sur le mythe d'Orphée, dans le cadre magique du château d'Ollonne : Paul Peyre a traité le sujet avec l'érudition et l'humour qu'on lui connaît.

Le 10 juin, le concert Orphée et Euridyce, de Gluck, nous a donné l'occasion de découvrir de nouveaux solistes, Bertrand Dazin, haute-contre, et Jeanne Monteilhet, soprano, et de retrouver avec plaisir Émilie Ménard, soprano, et Catherine Sternis au clavier.

À la rentrée de septembre, nous reprendrons les répétitions avec le Requiem de Mozart.

Si vous aimez chanter, venez nous rejoindre ! Nous répétons tous les mercredis de 20 heures à 22 heures, au Blanchissage.

Renseignements : 04 90 65 41 81 ou www.lesvoixdugrozeau.com.

> PAROISSE SAINT MICHEL

Messes à Malaucène : Le dimanche à 11h à l'église. Le dimanche 22 juillet à 11h aura lieu la messe d'au revoir du père Olivier qui terminera sa mission dans la paroisse de Malaucène à la fin du mois d'août pour regagner sa Côte D'Ivoire natale après 6 ans de présence. Un grand merci pour tout le travail accompli durant ces six années. Un copieux apéritif clôturera cette matinée. Nous souhaitons pleine réussite au père Olivier pour ses nouvelles missions. Messe à la chapelle Saint Michel le mercredi à 9h30.
Messe à la chapelle Saint Michel le jeudi à 9h30 suivie de l'adoration et possibilité de confessions. Messe à l'Oustalet le 1er et 3e mardi du mois à 11h. Messe au centenaire le 2e et 4e vendredi du mois 16h30. Bénédiction du Centenaire le vendredi 29 juin à 11h.

Messes au Groseau : Assomption mercredi 15 août à 11h. Nativité de ND le vendredi 8 septembre à 18h30. Messes dans les chapelles des villages, Piaud mercredi 11 juillet à 18h30, Saint Roch à Malaucène le mercredi 22 août à 18h et Veaux à la Saint Michel vendredi 28 septembre à 18h.
Chorale : Répétitions le mardi à 17h45 à la chapelle Saint Michel.
Pour plus de renseignements voir site : paroisse-de-malaucene.e-monsite.com

> VENTOUX RETRO VEHICULES

Les 12 et 13 Mai 2018, s'est déroulée la traditionnelle manifestation de l'Association qui avait pour thème « matériels d'avant guerre ».
De nombreux visiteurs ont pu profiter le samedi de quelques animations comme une démonstration de moissonneuse batteuse, une machine à découper le bois, le trial en camion ainsi que le défilé dans le village et aussi de pouvoir s'offrir des produites du terroir ou quelques objet crée par des artisans et ce malgré une météo très capricieuse.

> YOGA ET BIEN–ETRE

Cours de yoga traditionnel à Malaucène lundi de 17h à 18h30 Salle du blanchissage
Des postures de yoga pour éliminer le stress mais aussi pour garder le corps souple et tonique. Des techniques du souffle et de méditation pour apaiser l'esprit.
Association YOGA ET BIEN–ETRE
Anne Bougon : 04 90 61 99 61
www.plenitudeyoga.fr

MALAUCÈNE **MAHLBERG**

Depuis plusieurs années, les grandes fêtes du jumelage ne se font plus que pour les 10, 15, 20 et prochainement les 25 ans en 2021. Entre ces dates, la commission municipale du jumelage reçoit ses homologues ou, inversement monte à Mahlberg et ce, en principe, pour le week-end de l'Ascension.

VISITE DES GROTTES DE THOUZON AU THOR

Cette année, **nous avons reçu une délégation de 9 personnes** qui ont été hébergées par les membres de la commission malaucénienne.

Le maire de Mahlberg, Dietmar Benz, était accompagné par Berndt Dosch, maire d'Orschweier et de 7 membres de son comité de jumelage.

Après la première soirée passée dans leurs familles d'accueil, le jeudi de l'Ascension a été réservé à la **visite des grottes de Thouzon** au Thor non sans avoir pique-niqué sur le parking aménagé du site. De retour à Malaucène, et après un peu de repos, tous se sont retrouvés à La Fourchette du Ventoux à Beaumont du Ventoux pour un succulent repas gastronomique. Le samedi, journée libre pour tous, certains

PIQUE-NIQUE SUR LE PARKING AMÉNAGÉ DES GROTTES DE THOUZON

REPAS AU VENTOU RETRO VÉHICULES

sont allés visiter la manifestation Ventoux Rétro Véhicules, les caves de la région et même les carrières de lumière aux Baux de Provence… avant de finir la journée dans la salle du Blanchissage, au repas organisé par Ventoux Rétro Véhicules. Mais comme toutes les bonnes choses ont une fin, le dimanche, ils étaient reçus au caveau de dégustation de la cave coopérative de Beaumont du Ventoux pour le pot de départ. Départ qui s'est fait sous une pluie battante. Mais pour tout le monde, ce n'est qu'un au revoir puisqu'une **délégation malaucénienne montera à Mahlberg, en juillet, pour le 800e anniversaire de la ville de Mahlberg** où sont prévues de nombreuses festivités.

Un séjour où la bonne humeur a été de mise et où l'amitié entre les deux villages s'est encore renforcée.

MAISON DE SERVICE AU PUBLIC

La Maison de services au public a une vocation d'accompagnement pour répondre aux problèmes de mobilité et de « décrochage administratif ».

> ATELIERS INFORMATIQUES - PARTENARIAT CBE

Le service Pôle Social a développé une action concertée avec le Comité du Bassin d'Emploi afin de favoriser l'accès au numérique. Ce partenariat conventionné a permis de proposer des ateliers numériques de 1er niveau.

CES ATELIERS ONT RENCONTRÉ UN VIF SUCCÈS.

Le CBE qui assumait la prise en charge financière des formations est intervenu sur 3 ateliers organisés en Mairie dans les locaux de la MSAP: Maîtriser son ordinateur, le 13 mars 2018, Word niveau 1, le 27 mars 2018 et Excel niveau 1, le 10 avril 2018. Nous regrettons l'annulation de 2 ateliers informatiques. Le CBE a fermé ses portes suite à une prononciation d'une liquidation judiciaire.

> POLE EMPLOI-CCAS

Le 4 juin 2018, une matinée a été consacrée aux demandeurs d'emploi dans le cadre d'une action « semaine phare du numérique HACKATON » menée par le Pôle emploi en partenariat avec le CCAS sur le thème « Inscription et rédaction en ligne des CV et des compétences ».

> EMPLOIS

Des offres locales d'emploi sont affichées à la MSAP à consulter aux heures d'ouverture.

> TELEPROCEDURES

Une permanence d'un agent municipal est assurée les jeudis après-midi pour vous accompagner dans les démarches de la téléprocédure ANTS (cartes grises, permis de conduire, CNI, PASSEPORTS).

CCAS *centre communal d'action sociale*

> MICROCREDIT PERSONNEL

Un partenariat conventionné avec le Crédit Municipal de Carpentras a été signé en mars 2018.
Ce dispositif va permettre d'accorder à des personnes souvent exclues du système bancaire traditionnel un prêt de 300 à 3000 euros qui pourra donner la possibilité de financer une dépense indispensable et éventuellement franchir une étape vers la réinsertion.
N'hésitez pas à vous rapprocher du CCAS pour toutes informations et constitutions des dossiers.

> BOUTIQUE ALIMENTAIRE SOCIALE

Vous rencontrez des difficultés financières et souhaitez bénéficier de l'accès à la boutique alimentaire sociale située à Vaison la Romaine. Rapprochez-vous du CCAS de Malaucène.

> PARTENAIRIAT CCAS MALAUCENE CLIC VAISON

Forum senior du 21/06/2018 de 9h30 à 12h à Vaison la Romaine

Un forum est organisé par le CLIC à Vaison la Romaine en partenariat avec le CCAS pour les seniors « BIEN CHOISIR SON LIEU DE VIE » « AIDES ET RESSOURCES EN HAUT VAUCLUSE. »

> ACTIONS DE PREVENTIONS DE L'ISOLEMENT DES PERSONNES FRAGILES

Prévention Canicule

Application du Décret Préfectoral N°2004-926
Un registre nominatif confidentiel est prévu pour des inscriptions dans le cadre de prévention en cas de déclenchement de canicule NIVEAU 3
Toujours dans un esprit de prévention Canicule, le CCAS de Malaucène poursuit son service d'appel téléphonique hebdomadaire afin de s'assurer que tout va bien, auprès des personnes qui souhaitent s'inscrire en Mairie.

Prévention Grand Froid

L'action est menée dans les mêmes conditions.

— CONCESSIONS ÉCHUES —

Les concessions ci-dessous situées dans le cimetière de Malaucène sont expirées ou arrivent à expiration au 31 mai 2018.
Les familles sont invitées à se manifester auprès de la mairie afin d'exprimer le souhait de renouveler ou pas ces concessions.

A-AA-10 : GUILLEMARD Paulette
A-AC-08 : CHARRASSE née PALERMO Lucie
A-AC-18 : BOIS Lydie
A-AC-20 : ABIBAR José et JUST Victorine
A-AC-24 : MORARD Abel
A-AC-29 : DESCHAMPBENOIT Louis
A-AD-107 : QUINTON Robert
A-AK-08 et 09 : DIDIER André
A-AK-19 : ESPIARD Fernand
A-AK-22 : BAUDRY Jeanne
A-AK-31 : RENAUDIN Rolland
A-AK-35 : DORDIS Andrée
A-AK-39 : IBANEZ née FERT Denise
B-BA-03 : GUIMETY Jane
B-BB-13 : BERNARD Roger
B-BL-13 : ADGE Marie-Joseph
B-BF-09 : Familles GOY - BOUDET
B-BF-10 : FANTON Liliane
C-I-74 : NEUVILLE Alice
C-J-85 : REYNAUD Fernand
C-J-92 : LANZ Germaine
C-J-95 : ROLLAND François
C-J-104 : SAENGER Alfred
C-G-42 : BLANC Paul
C-K-121 : MARCHETTI Jeanne
C-K-122 : LAMBLIN Maurice
C-K-123 : CHAPUS Jean
C-K-124 : ROUYER René
C-K-125 : MARCHAND Marie-Pierre
C-K-126 : GUYON-VEUILLET Marguerite
C-K-128 : DELORME Yves

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2018

L'an deux mille dix huit et le vingt-sept du mois de Mars à 19 h 00, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil, sous la présidence de Dominique BODON, Maire

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET COMMUNAL 2017

	SF	SI
dépenses 2017	2 723 992.33 €	1 371 465.10 €
REPORT N-1	-	-
total dépenses	2 723 992.33 €	1 371 465.10 €
Recettes 2017	2 988 425.05 €	532 546.31 €
report n-1		633 817.69 €
affectation résultat 2016	307 844.69 €	398 509.00 €
TOTAL recettes	3 296 269.74 €	1 564 873.00 €
Résultat d'exécution 2017	264 432.72 €	- 440 409.79 €
Résultat cumulé	572 277.41 €	193 407.90 €

RESTES A REALISER INVESTISSEMENT
DEPENSES 705 669.13 €
RECETTES 518 170.00 €
Résultat RAR - 187 499.13 €
EXCEDENT DE FINANCEMENT de la section d'investissement : 5 908.77 € RAR INCLUS
Pour : 19 / Contre : 0 / Abstention : 2 (Messieurs ALLEMAND et PONCHON

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION – BUDGET COMMUNAL 2017

Les résultats du compte de gestion sont conformes à ceux du compte administratif.
Pour : 19 / Contre : 0 / Abstention : 2 (Messieurs ALLEMAND et PONCHON

AFFECTATION DES RESULTATS – BUDGET COMMUNAL

Il est proposé d'affecter le résultat 2017 de la section de fonctionnement soit 572 277.41 € ainsi :

- Un virement à la section d'investissement tel que prévu au budget soit : 293 900.00 € (art 1068 BP 2018)
- Le solde étant affecté au budget de la section de fonctionnement soit 278 377.41 € (art 002 BP 2018)

Pour : 19 / Contre : 0 / Abstention : 2 (Messieurs ALLEMAND et PONCHON

VOTE DU BUDGET COMMUNAL 2018

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de : 3 082 649 €
La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de : 3 678 486 €
Pour : 19 / Contre : 0 / Abstention : 2 (Messieurs ALLEMAND et PONCHON

TAUX DES IMPOTS LOCAUX

TAXE HABITATION : 14.08 % / TAXE FONCIER BATI : 15.05 %
TAXE FONCIER NON BATI 75.50 %
Pour : 21 / Contre : 0 : Abstention : 0

3.7 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET EAU 2017

Les résultats de la section d'exploitation en 2017 sont les suivants :
DEPENSES = 110 972.53 €
RECETTES = 181 992.30 €
Le résultat cumulé à reporter est de 347 898,92 €

Les résultats de la section d'investissement en 2017 sont les suivants :
DEPENSES = 67 523.07 €
RECETTES = 177 366.50 €
Le résultat cumulé à reporter est de 887 920,73 €

Le montant des restes à réaliser qui seront reportés au budget 2018 S'élève à :
DEPENSES : 298 449.94 €
RECETTES : 60 039.00 €
Pour : 19 / Contre : 0 / Abstention : 2 (Messieurs ALLEMAND et PONCHON

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION – BUDGET EAU

Le compte de gestion et le compte administratif sont conformes (résultats d'exécution identiques)
Pour : 19 / Contre : 0 / Abstention : 2 (Messieurs ALLEMAND et PONCHON

BUDGET EAU 2018

La section d'exploitation s'équilibre en dépenses et en recettes à 531 755.00 €
La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à : 1 529 569.72 €
Pour : 19 / Contre : 0 / Abstention : 2 (Messieurs ALLEMAND et PONCHON

DEMANDES DE SUBVENTION

OPERATION AMENAGEMENT VALLON DU GROSEAU ETAT - DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) & FONDS DE CONCOURS EXCEPTIONNEL COVE

DEPENSES		RECETTES		
OPERATIONS	MONTANT HT	ORGANISMES	MONTANT HT	%
MO VALLON DU GROSEAU	46 110,00 €	COVE FONDS DE CONCOURS	517 000,00 €	33%
TRAVAUX VOIRIE RESEAUX SIGNALISATION	567 050,00 €	REGION CRET	200 000,00 €	13%
AMENAGEMENTS PAYSAGERS, MOBILIER, JEUX, ECLAIRAGE, CHEMINEMENT	297 450,00 €	DETR 2018	140 000,00 €	9%
ACQUISITIONS FONCIERES/frais notaire/frais de bornage	35 136,00 €	DRAC	196 400,00 €	13%
MO CAPTAGE DU GROSEAU	4 400,00 €			
AMENAGEMENT PERIMETRE CAPTAGE DU GROSEAU	80 000,00 €			
MO CHAPELLE	49 100,00 €			
TRAVAUX CHAPELLE TR 1	491 000,00 €	AUTOFINANCEMENT	516 846,00 €	33%
MONTANT TOTAL	1 570 246,00 €	MONTANT TOTAL	1 570 246,00 €	100%

Pour : 19 / Contre : 0 / Abstention : 2 (Messieurs ALLEMAND et PONCHON

CONSEIL REGIONAL – FRAT 2018

Dépenses		Recettes		
Opérations	Montant HT	ORGANISME	Montant HT	
Travaux PONT VIEUX	30 407,60 €	CONSEIL REGIONAL FRAT 2018	35 082,87 €	30%
Travaux route de veaux	86 535,30 €	Autofinancement	81 860,03 €	70%
Montant Total	116 942,90 €		116 942,90 €	100%

Pour : 21 / Contre 0 / Abstention : 0

VALIDATION PLAN DE FINANCEMENT CHANTIER APARE

Dépenses		Recettes		
OPERATIONS	MONTANT HT	ORGANISMES	MONTANT HT	%
ACHATS	6 172,00 €	PARTICIPATION DES JEUNES	2 800,00 €	7%
SERVICES EXTERIEURS	7 310,00 €	SUBVENTION DRJSCS	3 200,00 €	8%
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	6 030,00 €	REGION PACA	4 800,00 €	12%
IMPOTS ET TAXES	300,00 €	DEPARTEMENT	7 000,00 €	18%
CHARGES DE PERSONNEL	14 377,62 €	DRAC	3 200,00 €	8%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 400,00 €	COMMUNE	18 589,62 €	47%
MONTANT TOTAL	39 589,62 €	MONTANT TOTAL	39 589,62 €	100%

ACCEPTATION D'UN DON A LA COMMUNE

l'association «Le Lien Social » suite à son assemblée extraordinaire du 08 février 2018 a décidé de cesser ses activités et remettre un chèque de 5 203.53 € à la commune de Malaucène à la condition expresse que cette somme soit répartie en parts égales entre toutes les associations qui bénéficieront d'un complément de subvention communale de 173 €. L'association avait été créée en 2002, son activité s'arrête faute de bénévoles, le conseil d'administration a souhaité redistribuer le reliquat de l'argent à l'ensemble des associations de la commune.
Monsieur le Maire remercie Monsieur Joël MOCZADLO pour le travail réalisé par cette association pendant plusieurs années.
Pour : 21 / Contre : 0 / Abstention : 0

OCTROI DES SUBVENTIONS COMMUNALES – ANNEE 2018

	2017		2018		
	Annuelle	Exceptionnelle	Annuelle	exceptionnelle	Don exceptionnel*
Ame (l')			500.00 €		173.00 €
Aqui sian ben	1 140.00 €		1 140.00 €	360.00 €	173.00 €
Base illico gym	1 000.00 €		1 000.00 €		173.00 €
Chasseurs saint hubert	950.00 €		950.00 €		173.00 €
Club des anciens	1 200.00 €		1 200.00 €		173.00 €
Cyclo club	1 045.00 €	275.00 €	1 045.00 €		173.00 €
Detente et loisirs	1 100.00 €		1 100.00 €		173.00 €
La gaule du ventoux	760.00 €		760.00 €		173.00 €
Les doigts de fee	475.00 €		475.00 €		173.00 €
Œil de lynx	200.00 €		285.00 €		173.00 €
Nounous et bout'choux	BUDGET CCAS		285.00 €		173.00 €
Nymphea	200.00 €		200.00 €		173.00 €
Provence ventoux classic	285.00 €		285.00 €		173.00 €
Retro moto club	750.00 €		750.00 €		173.00 €
Reveil grozeau malaucenien	6 650.00 €	2 700.00 €	8 650.00 €		173.00 €
Ski club	1 400.00 €		1400.00 €		173.00 €
Tennis club	1 600.00 €		1600.00 €		173.00 €
Union anciens combattants	760.00 €		760.00 €		173.00 €
Ucam	200.00 €		285.00 €		173.00 €
Ventoux retro vehicules	1 800.00 €		1800.00 €		173.00 €
Telethon	380.00 €		380.00 €		
Total	24 870.00 €				
		Sous total	25 210.00 €		
		Reste à attribuer	1 790.00 €		
		TOTAL	27 000.00 €		3 460.00 €

Pour : 21 / Contre : 0 / Abstention : 0

	2017		2018		
	Annuelle	exceptionnelle	Annuelle	exceptionnelle	Don exceptionnel*
Amis de l'orgue de malaucene	450.00 €		450.00 €		173.00 €
Amis du vieux village	800.00 €		800.00 €		173.00 €
Apprendre des anciens	600.00 €		600.00 €		173.00 €
Arlequin et cie	800.00 €		800.00 €		173.00 €
Arpam	1 500.00 €		1 500.00 €		173.00 €
Culture pour tous	200.00 €	1000.00 €	200.00 €		173.00 €
Galerie martagon	800.00 €		800.00 €		173.00 €
Les voix du groseau	200.00 €		200.00 €		173.00 €
Le point d'orgue	1 800.00 €		1 800.00 €		173.00 €
Les pieds en l'air	1 200.00 €		1 200.00 €		173.00 €
Total	9 350.00 €				
	Sous total		8 350.00 €		
	Reste à attribuer		1 000.00 €		
	TOTAL		9 350.00 €		1 730.00 €

Pour : 21 / Contre : 0 / Abstention : 0

OCTROI D'UNE SUBVENTION AU COMITE DES FETES – ANNEE 2018

Subvention de 37 200.00 euros pour permettre au comité des fêtes de réaliser les actions contribuant à l'animation de la commune telles que l'organisation :
d'un repas dansant le 17 février 2018 - de la fête des enfants le 26 mai 2018 - d'une fête médiévale les 07 et 08 juillet 2018 - le tir du feu d'artifice et le bal du 14 juillet 2018 - la fête taurine le 21 juillet 2018 - le gala d'été le 03 août 2018 - la fête de la libération le 25 août 2018
200 € est attribuée en plus au comité des fêtes pour sa participation à la fête médiévale d'AQUI SAN BIEN
Pour : 20 (M. FONTIN ne prend pas part au vote / Contre : 0
Abstention : 0

SYNDICAT D'ELECTRIFICATION VAUCLUSE MODIFICATIONS DES STATUTS

- adhésion au SEV des communes de Grillon, de Richerenches, de Visan
- compétence optionnelle éclairage public du Syndicat est ouverte aux membres adhérents aux compétences obligatoires ainsi qu'aux communes membres d'un EPCI adhérent aux compétences obligatoires
- métropole d'Aix-Marseille qui intègre au 01 janvier 2018 le SEV en représentation substitution de la Commune de Pertuis

Pour : 1 / Contre : 0 : Abstention : 0

MAPA VOIRIE – CHOIX DE L'ENTREPRISE

Marché à bon de commande d'une durée de trois attribué à l'entreprise SRMV COLAS MEDITERRANEE agence de CARPENTRAS
Pour : 21 / Contre : 0 / Abstention : 0

COMMUNE - SYNDICAT RHONE VENTOUX GROUPEMENT DE COMMANDE

Des travaux vont être réalisés sur le réseau d'eau potable dans la Grand Rue, les travaux de mise en discrétion des réseaux secs (ERDF, France Télécom et Eclairage publics) seront réalisés dans le temps.
le Syndicat Rhône Ventoux qui souhaite entreprendre des travaux de réfection de l'assainissement sera le coordonnateur du groupement de commande et lancera une consultation pour une mission de maîtrise d'œuvre globale.
Pour : 21 / Contre : 0 / Abstention : 0

AIRE DE CAMPING CARS – TARIF « Stationnement jusqu'à 5 heures »

Par délibération n°174/2017, la commune a validé le tarif « nuitée » de l'aire de camping-cars à 9.60 €.
Il est proposé par la société en charge de la gestion de l'aire de créer un tarif « stationnement inférieur à 5 h » et il est proposé de fixer ce montant journalier à 5.00 €.
Pour : 19 / Contre : 0 / Abstention : 2 (M. ALLEMAND et PONCHON)

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE – MOTION

Monsieur le Maire fait lecture de la motion concernant le maintien du tribunal de grande instance de CARPENTRAS.
La motion est approuvée à l'unanimité
Pour : 21 / Contre : 0 / Abstention : 0

I. AMENAGEMENT ESPACE ENVIRONNEMENT

5.1 – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VENTOUX COMTAT VENAISSIN – MODIFICATION DES STATUTS –TRANSFERT COMPETENCE GEMAPI
Rapporteur : Monsieur le Maire
Il convient de transposer dans les statuts de la CoVe les dispositions légales entrées en vigueur au 1 janvier 2018 relatives à la compétence obligatoire en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations,
Il apparait opportun de transférer à la communauté d'agglomération les compétences complémentaires définies aux alinéas 11 et 12 de l'article L.211-7 du code de l'environnement :
- La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques ;
- L'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique ;

Vu les statuts modifiés en conséquence, adoptés par délibération du conseil communautaire de la CoVe n°206-17 en date du 11 décembre 2017, notifié par son président au maire de la commune,
Monsieur le Maire rappelle que la commune appartient au BASSIN OUVEZE VENTOUX et précise que la COVE a délégué sa compétence au SMOP
Avec l'avis favorable de la commission Aménagement Espace Environnement réunie le 27 février 2018, la modification des statuts de la communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin, est validée par le conseil municipal
Pour : 21 / Contre : 0 / Abstention : 0

5.2 INCORPORATION DES BIENS SANS MAITRE

Rapporteur : Monsieur le Maire
Vu l'arrêté préfectoral du 22 mai 2017 fixant la liste des immeubles présumés vacants et sans maître dans la commune de Malaucène,
Vu l'annexe à cet arrêté fixant la liste pour la commune des parcelles présumées sans maître au sens de l'article L 1123-4 du code général de la propriété des personnes publiques,
Considérant que les mesures d'affichage de l'arrêté préfectoral ont été accomplies à compter du 02 juin 2017 pour une période de deux mois,
Considérant que les propriétaires des immeubles concernés ne se sont pas fait connaître dans un délai de 6 mois à dater de l'accomplissement des mesures de publicité prévues par l'article L 1123-3 du code général de la propriété des personnes publiques (CG3P),
Dès lors, les parcelles section A n°10, section AX n°29, section AY n° 149 et section F n°20 sont présumées sans maîtres au sens de l'article 713 du code civil,

Ces terrains peuvent revenir à la commune si cette dernière ne renonce pas à ce droit.
Monsieur Christophe PONCHON demande comment on détecte ces biens ?
Monsieur le Maire répond que ce sont les services de la DGFIP qui constatent le non-paiement manifeste des taxes foncières depuis plusieurs années et qui communiquent l'information à la municipalité
Avec l'avis favorable de la commission Aménagement Espace Environnement réunie le 27 février 2018, le conseil municipal décide de
- s'approprier ces biens dans les conditions prévues par les textes en vigueur ;
- charger Monsieur le Maire de prendre l'arrêté constatant l'incorporation dans le domaine communal de ces immeubles et l'autoriser à signer tous les documents et actes nécessaires à cet effet ;
- l'autoriser à acquitter les frais d'enregistrement des actes notariés
Pour : 21 / Contre : 0 / Abstention : 0

ETAT ACQUISITION VENTE 2017

ETAT RECAPITULATIF DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS ANNEE 2017
(Article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

ACQUISITIONS

M.FARNOUX	AM N°130	18 m²
M.Alain JULIAN	Emprise ARMOIRE	2 m²
Grand Delta	AM n° 602 et 606	1 398 m²
Mme Caroline BERTRAND	AI n° 391	18 m²

Pour : 21 / Contre : 0 / Abstention : 0

SUBVENTIONS ACCORDEES AUX COOPERATIVES SCOLAIRES

- Coopérative scolaire – école élémentaire : 1 700.00 €
- Coopérative scolaire – école maternelle : 1 500.00 €

Pour : 21 / Contre : 0 / Abstention : 0

SUBVENTIONS CLASSES TRANSPLANTEES

Dans le cadre de l'organisation des classes transplantées, Il est proposé de fixer l'enveloppe à 5 640.00 €. Un acompte de 50% sera versé en Mai 2018.
Pour : 20 / Contre : 0 / Abstention : 1 (M. Gérard JACQUAMOND)

ACCEPTATION D'UN DON A LA COMMUNE

Des administrés de la Commune ont remis un chèque de 2000.00 euros pour le centre de loisirs afin qu'une activité spéciale soit programmée pour le séjour de l'été 2018 et qu'un investissement soit réalisé.
Pour : 21 / Contre : 0 / Abstention : 0

PERSONNEL COMMUNAL : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Suite aux avancements de grade, après les avis favorables de la commission paritaire (catégories C) et de la commission moyens généraux réunie le 20 mars 2018, il est proposé de modifier le tableau des effectifs comme suit :

	Suppression	Création
Filière technique	Un poste d'agent de maîtrise	1 poste d'agent de maîtrise principal
Filière technique	Deux postes d'adjoint techniques	2 postes d'adjoint technique principal 2e classe
Filière administrative	Un poste d'adjoint administratif	1 poste d'adjoint administratif principal 2e classe
Filière animation	Un poste d'adjoint d'animation	1 poste d'adjoint d'animation principal 2e classe

Pour : 21 / Contre : 0 / Abstention : 0

PREFECTURE – CONVENTION D'ADHESION MSAP

Dans le cadre du Plan Préfecture Nouvelle Génération (PPNG), le Ministère de l'Intérieur a mis en œuvre une stratégie de modernisation de ses services impliquant une dématérialisation totale des procédures d'obtention des titres de circulation ou d'identité. Face à ces changements, le Ministère fait de l'accompagnement des usagers en difficulté pour effectuer leurs démarches en ligne un engagement prioritaire, et la Préfecture de Vaucluse souhaite renforcer le réseau territorial d'espaces numériques dans lesquels l'usager pourra réaliser les téléprocédures de demande de titre.
La maison de service au public crée sur MALAUCENE est l'outil idéal qui peut permettre aux administrés de trouver une aide pour réaliser ces démarches.
Aussi, la Préfecture souhaite conventionner avec la commune afin de profiter des services rendus par la structure et s'intégrer ainsi dans le dispositif de maison de service au public
Validation des termes de la convention d'adhésion de la préfecture de Vaucluse à la maison de service au public.
Pour : 21 / Contre : 0 / Abstention : 0

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES COMPTES RENDUS SUR : www.malaucene.fr

PAROLE AUX GROUPES D'ÉLUS

> LISTE VIVRE MALAUCÈNE EN TOUTE SAISON

En ce début d'été, nous pouvons constater que le Ventoux est de plus en plus attractif. L'engouement qu'il génère avec plus de 500 manifestations commence à avoir une incidence sur notre vie quotidienne. (Déplacements, stationnements, etc.). La région vient de faire le choix de soutenir la création du Parc Naturel Régional autour de notre massif, nous espérons que la gestion de ces événements ainsi que le développement de notre territoire en sera plus harmonieux.
Un projet, avec un coût de 1 079 246 € HT concerne l'aménagement du vallon du Groseau (hors travaux du bâtiment de la chapelle). Ce projet répond-il à l'attente des Malaucèniens ?
Nous tenions à rendre hommage à Germain Mischler qui a été conseiller municipal de 1995 à 2001 et représentant de la commune à la chevauchée des blasons, plusieurs années consécutives.

Christophe PONCHON
Jacky ALLEMAND

> LISTE MALAUCÈNE AVENIR

Depuis sa sortie, le projet de reconversion des anciennes Papeteries donne lieu à de nombreuses inquiétudes et rumeurs parmi la population malaucénienne.
Dès le départ nos élus, représentant Malaucène Avenir, ont choisi, plutôt qu'une opposition frontale, de rester dans la concertation avec la municipalité, afin de maintenir une vigilance renforcée pour garantir les intérêts des Malaucéniens.
En effet, si la perspective d'installer de nouvelles activités économiques sur ce site était porteuse de dynamisme et de renouveau, il n'en demeure pas moins que nous étions soucieux des conséquences sur l'environnement et la préservation du site du Vallon du Groseau.
Lors de l'approbation du PLU en mars 2017, nos élus avaient émis des réserves dans ce sens et argumenté pour qu'une convention garantissant les intérêts du village soit signée.
Aujourd'hui nous avons écrit à M. Le Maire, afin d'obtenir des réponses précises sur l'avancée de ce projet. Monsieur le Maire nous a répondu : ce projet est à l'étude, sous le contrôle drastique des administrations compétentes. Le dossier environnemental est pris en compte, la dépollution, imposée à l'industriel suite à la cessation d'activité est achevée et sous surveillance, le désamiantage dont le coût est estimé à plusieurs millions d'euros est acté, une convention entre la commune et le promoteur, prenant en considération nos inquiétudes est en cours d'élaboration, intégrant un calendrier des étapes de réalisation.
Nos élus restent mobilisés et vigilants sur ce dossier, car nous savons que, face à des promoteurs immobiliers, il ne faut pas faire preuve de naïveté, ni d'une confiance excessive. Nous serions rassurés si le permis de construire des villas et de l'hôtel était conditionné par le désamiantage et la destruction de la friche industrielle comme nous le demandons depuis le début.

Michel REYNAUD
Daniel HERMSDORFF

État civil

DÉCÈS

HOLMAR Julienne veuve PROHACZKA Louis 25/12/2018
FERRARI Francis 04/01/2018
PASCAUD Georges 05/01/2018
BAGNOL Raymond 19/01/2018
ORTEGO PUIG Maria veuve de BENLLOCH GIMENO Alfredo 20/01/2018
TOQUARD Mario 29/01/2018
AURAN René 03/02/2018
MARTIN Henriette veuve SAUVAYRE Pierre 19/02/2018
BEHLE Sylvia veuve SALVATORE Robert 25/02/2018
MOUROU René 21/02/2018
MISCHLER Germain 26/02/2018
SAINTRAPT Jacques 28/02/2018
JOLY Lilianne veuve de MAGNIER André 04/03/2018
BAUD Virgilette veuve de LAMBERT Gilbert 30/03/2018
PLANTEVIN André 04/04/2018
DE HARO Jacqueline 10/04/2018
ABRAS Suzanne veuve de FOURNEL Bernard 15/04/2018
BURGER Eline épouse de ARNAUD Robert 18/04/2018
RHODES Ghislaine veuve de GINIEZ René 19/04/2018
LE NENDRE Léontine veuve CHARNET Léon 23/04/2018
CHAVANIS Jane veuve de BOUTHIER Jean 11/05/2018
JUGLARET Simone veuve LAFARGUE Robert 13/05/2018
MARCELIN Serge 20/05/2018

MARIAGES

BROCQ Audrey / DARLES Grégory 28/04/2018
GICQUEL Sylvie / GAUTHIER Philippe 30/04/2018
MOCZADLO Sophie / MICHEL Léopold 05/05/2018
VONARB Carine / GROS Guillaume 12/05/2018
L'HOMME Nathalie / CANDEL William 19/05/2018
MARTIN Elodie / BOUCHET Joël 02/06/2018
FONTIN Sabrina / GUEDES Mickaël 09/06/2018

NAISSANCES

Raphaëlle, Victoria, Cyrille FERRER, 31 janvier 2018 à Carpentras
Emma, Andréa SAISON, 23 février 2018 à Carpentras
Aya BOULMAKOUL, 24 février 2018 à Carpentras
Océane MEUNIER, 4 mars 2018 à Carpentras

Nouveau à Malaucène

— **AU FIL DE LA DEGUSTATION**
Cave à vin, bar à vin, restaurant
54 avenue de Verdun
Ouverture : 10h - 22h du vendredi au mercredi - Fermé le jeudi
06 14 39 53 87 - aufildeladegustation@gmail.com

— **RESTAURANT LA SOURCE DU GROZEAU**
Catherine & Philippe Barnouin
Avenue du Mont Ventoux
04 90 65 21 83 - restaurant-sourcedugrozeau.fr

— **GALEON LAURIE**, Infirmière diplômée d'Etat
Soins à domicile - 06 38 92 58 59

— **LILI ET NOUNOURS** Ours en peluche, déco, souvenirs
Marie-Ange Deterre - 18 avenue de Verdun
09 83 71 59 69 - lilietnounours.malaucene84@gmail.com

— **LE GRENIER DES ANGES**
Christine Zepponi
Glacier l'été, Salon de thé et décoration l'hiver
16 avenue de Verdun - 06 64 79 07 37

— **LA BROCANTERIE DU LAPIN BLEU**
Caroline Groc
7 cours des Isnards - 09 50 67 43 89

— **LE COIN FLEURI**
Extension d'activités Droguerie Muscat
11, avenue de Verdun - 04 90 65 16 20

Infos utiles

> **Mairie :** ouverture de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi. Tél. 04 90 65 20 17 – Fax. 04 90 65 14 50

Numéro d'urgence : 06 74 62 41 23 - Du vendredi 17h au lundi 8h (intempéries, décès).

Mail : mairie@malaucene.fr

Site internet : www.malaucene.fr

> **Police municipale :** Lundi au Vendredi : 06 74 35 57 61 ou 06 74 35 57 63 et le week end numéro d'urgence.

> **Médiathèque municipale :** Tél. 04 90 65 27 20
Du 10 Juillet au 5 Août : mardi, mercredi, jeudi, de 9 à 12h et de 14 à18h
Le vendredi de 14 à18h et samedi de 9 à 12h.
Fermeture le 5 Août - Réouverture le 29 Août

> **Office de tourisme :** Tél/fax : 04 90 65 22 59

> **Ecole maternelle :** 04 90 62 99 61

> **Ecole élémentaire :** 04 90 65 19 32

> **Accueil de loisirs (ALSH) :** 06 74 35 57 64

> **Crèche :** 04 90 65 17 68

> **Allo Service Public :** 3939

> **La Paroisse :** 04 90 65 20 19

> **La Poste :** Ouvert : lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi de 9h à 12h, Jeudi : de 9h30 à 12h, mardi, mercredi, vendredi : 13h30 à 16h.
Fermé : les lundi, jeudi et samedi après midi

> **Déchetterie :** Du lundi au samedi de 9h30 à 12h et les mercredi et samedi de 13h30 à 17h30 – Tél. 04 90 65 13 96

> **Ramassage des encombrants pour les particuliers :** chaque 1er mercredi du mois de 13h 30 à 16h
(Inscription en mairie jusqu'au dernier jour du mois précédent)

> **Assistantes maternelles :** liste consultable en mairie ou sur www.malaucene.fr

PERMANENCES MAIRIE

> **AMAV** *(Association d'aides aux victimes)* : 1er lundi du mois de 14h à 16h sur RDV au 04 90 86 15 30, petite salle de la mairie

> **ADIL** (Agence départementale d'information sur le logement) : 3e jeudi du mois de 14h à 16h, sans RDV, 2e étage de la mairie

> **Conciliateur :** 2e et 4e mercredi du mois de 9h à 12h sur RDV au 06 12 46 77 39, salle du Conseil.

> **SOLIHA 84 :** 1er jeudi du mois de 9h à 12h à 12h sans RDV, 2e étage de la mairie

> **CAUE (*Architecte Conseil*) :** 2e mercredi et 4e vendredi du mois de 9h30 à 12h, sans RDV, 2e étage de la mairie

> **Assistante sociale :** Mardi matin de 9h à 12h, sur RDV *(auprès du CMS de Vaison : 04 90 36 53 50)*, 2e étage de la mairie

> **EDES Carpentras :** 04 90 63 95 00
2e mardi, 3e et 4e jeudi du mois sur rendez-vous

> **Permanences Sophie RIGAUT, Conseillère départementale :** 2e mercredi du mois de 9h30 à 11h.

URGENCES

> **Pompiers :** 18 ou 112 (portable)

> **SAMU :** 15

> **Gendarmerie :** 17 – 04 90 65 20 09

> **SAUR :** 0 811 744 747

> **EDF :** 08 10 33 35 84

> **Urgences Hôpital de Vaison :** 04 90 36 04 58

> **Urgences Synergia Polyclinique Pôle Santé de Carpentras :** 04 32 85 85 85

> **Protection Maternelle Infantile (PMI) :** 04 90 16 15 00

> **Centre anti poison :** 04 91 75 25 25

– AGENDA 2018 –

> JUILLET

DU 30 JUIN AU 7 JUILLET
De 10h à 12h et 15h à 18h - MAISON PORTE
Exposition photos Topographie saisonnière de Marion Jullian - Association Culture pour Tous

SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8
Place de la mairie, jardin de l'Oustalet et bas du Cours - **Week-end Médiéval** (organisé par L'Association Aqui Sian Ben et le Comité des fêtes : marché artisans, musiciens, combats, théâtre balade aux flambeaux, banquet (samedi soir sur réservation 04 90 65 22 59),…

DU 7 AU 20 JUILLET
CHAPELLE GROSEAU - **Exposition** June et Paul Stapleton - Association Culture pour Tous

MARDI 10
16h (rdv devant la Chapelle)
Visites en scène Malaucène

MERCREDI 11
De 11h à 11h45 - EGLISE SAINT MICHEL
Les Petits Concerts du Marché - Orgue : F. Besingrand, Flûte traversière : A. Assaf - Libre participation - Association Les Amis de l'Orgue

De 18h à 20h - **Visites en Scène** Chapelle du Groseau - Guide-conférencière : Mélanie Bienfait

DU VENDREDI 13 JUILLET AU 9 SEPT.
GALERIE MARTAGON - Alain Domagala sculptures et dessins. Dans l'épaisseur des surfaces disloquées.
Mengzhi Zheng sculptures et dessins. Plus grand que les murs - Vernissage le vendredi 13

SAMEDI 14
PLACE CORNILLAC ET STADE DES PALIVETTES - **Bal du 14 juillet** et **Feu d'artifice** à 22h – Comité des Fêtes

MERCREDI 18
De 11h à 11h45 – EGLISE SAINT MICHEL
Les Petits Concerts du Marché - Orgue Ad Van Sleuwen, Flûte à bec J. Van Dingenen Libre participation - Association Les Amis de l'Orgue

De 18h à 20h - **Visites en Scène** Chapelle du Groseau - Guide-conférencière : Mélanie Bienfait

SAMEDI 21
21h - CHAPELLE GROSEAU - **Concert classique** Quatuor Yako et Walter Grimmer Association Culture pour Tous

COURS DES ISNARDS - PALIVETTES
Fête Taurine et **Bal** - Comité de Fêtes

DIMANCHE 22
De 17h à 23h - COURS DES ISNARDS
Marché Nocturne de créateurs « La Balade des Artisans » - Commission Commerce et Artisanat

LUNDI 23 JUILLET
De 15h à - MAIRIE
DON DU SANG – EFS

MARDI 24 JUILLET
16h (rdv devant la Chapelle) – **Visites en scène**

MERCREDI 25
De 11h à 11h45 – EGLISE SAINT MICHEL :
Les Petits Concerts du Marché – Orgue : Claude Schnitzler - Libre participation Association Les Amis de l'Orgue

DIMANCHE 29
De 17h à 23h – COURS DES ISNARDS
Vide grenier Nocturne (Renseignement 07 84 18 65 92 – 3 € le mètre)
Association LA GAULE DU VENTOUX

MARDI 31
18h15 - STELE DU CAPITAINE JALLIER: Près camping la Saousse - **Commémoration**

> AOÛT

MERCREDI 1ER
De 11h à 11h45 – EGLISE SAINT MICHEL
Les Petits Concerts du Marché – Orgue : Daniel Meylan - Libre participation - Association Les Amis de l'Orgue

VENDREDI 3
21h30 – COURS DES ISNARDS
Gala d'été « les années Yéyé et un imitateur Franck Brun » – Gratuit – Comité des Fêtes

DU 4 AU 19 - GRANDE SALLE MAIRIE
Exposition Africaine – Association ADEA

SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5
Le 4 de 13h à 15h et de 18h30 à 19h30 et le 5 de 8h à 9h **Exposition motos anciennes**
Le 4 **Ascension du Mont Ventoux** (16h30/17h Sommet – 17h15/17h45 Mont Serein) - Association Retro Moto Club

DIMANCHE 5
De 17h à 23h – COURS DES ISNARDS
Marché Nocturne de créateurs « La Balade des Artisans – Commission Commerce et Artisanat

MERCREDI 8
De 11h à 11h45 – EGLISE SAINT MICHEL :
Les Petits Concerts du Marché - Orgue : M.V. Delorme, Galoubet : A. Bravay - Libre participation - Association Les Amis de l'Orgue

SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12
Centre ancien - **Les Artistes au Village** (ARPAM) – Renseignement au 06 07 56 31 59

SAMEDI 11
CHAPELLE GROSEAU - **Concert polyphonie** «Tan que li siam» – Commission Culture

16h (rdv devant la Chapelle) - **Visites en scène**

DU 11 AU 25 AOÛT
CHAPELLE GROSEAU
Exposition Virgine Peyre - Association Culture pour Tous

MERCREDI 15
CHAPELLE DU GROSEAU - de 18h à 20h
Visites en scène
Guide-conférencière : Mélanie Bienfait

SAMEDI 18
21h - CHAPELLE GROSEAU
Concert contrebasse solo Bernard Santacruz Association Culture pour Tous

DIMANCHE 19
De 17h à 23h – COURS DES ISNARDS
Marché Nocturne de créateurs « La Balade des Artisans – Commission Commerce et Artisanat

MERCREDI 22
CHAPELLE DU GROSEAU - de 18h à 20h
Visites en scène
Guide-conférencière : Mélanie Bienfait

SAMEDI 25
A partir de 17h – COURS DES ISNARDS
Fête de la libération – Comité des Fêtes

MERCREDI 29
16h (rdv devant la Chapelle) – **Visites en scène**

> SEPTEMBRE

SAMEDI 1ER
21h - CHAPELLE GROSEAU - **Concert de jazz** «Trio Canovas » - Association Culture pour Tous

DIMANCHE 2
18h – EGLISE SAINT MICHEL :
Concert « Evasions lyriques avec Patricia Ponselle, Valentine Venezia, Yves Lavigne – (Libre participation) - Renseignement au 06 12 45 02 13

DU 8 AU 15
MAISON PORTE
Exposition photos de Micheline Carpentier Association Culture pour Tous

SAMEDI 8
De 9h à 12h - MAIRIE - **Matinée des Associations** et accueil des nouveaux arrivants

VENDREDI 14 AU LUNDI 17
De 10h à 19h – MAISON PORTE : **Exposition Photos** - Vernissage le vendredi 14 – Association ŒIL DE LYNX

SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16
VEAUX - **Course de côte karting et démonstrations de motos et side-cars anciens** – Association ASK COMTAT VENAISSIN

MARDI 18
14h30 (rdv devant la Chapelle) – **Visites en scène**

VENDREDI 21 AU LUNDI 24
COURS DES ISNARDS
Fête de la Saint Michel

DIMANCHE 23
SALLE DU BLANCHISSAGE : **5e édition du salon du bien-être** – Association NYMPHEA

DIMANCHE 23
Place MAIRIE : **Balade des populaires** – Association RETRO MOTO CLUB

DIMANCHE 30
LES AMIS DE L'ORGUE : **Concert** – Eglise 17h

> OCTOBRE

SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14
LES PALIVETTES ET TERRITOIRE :
Championnat de France Trial – Association PROVENCE TRIAL CLASSIC

DU 20 OCTOBRE AU 25 NOVEMBRE
GALERIE MARTAGON – Parcelles
Curators Astrid Garnier Santi, Michel Barjol
Avec Claire Dantzer, Ariane Maugery, Armelle de Sainte Marie, Pascale Hugonet, Océane Moussé, Anna Novika Sobierajski.
Vernissage samedi 20

MARDI 30
14h15 (rdv devant la Chapelle) - **Visites en scène**

MERCREDI 31
MALAUCENE ET MAIRIE
Halloween – Association l'AME

> NOVEMBRE

SAMEDI 10
SALLE DU BLANCHISSAGE
Vide armoire des couturières
Association LES DOIGTS DE FEE

DIMANCHE 11
Commémoration 11 novembre

SAMEDI 17
CHAPITEAU CIRQUE COUR DU BLANCHISSAGE
Soirées d'Automnes – « Samarabalouf » la Cove

SAMEDI 17
GRANDE SALLE MAIRIE : **Rencontre autour du Moyen Âge** - Association Au Fil du Groseau

SAMEDI 24
GRANDE SALLE MAIRIE :
Rencontre autour du Moyen Âge
Association Au Fil du Groseau

> DÉCEMBRE

SAMEDI 8
GALERIE MARTAGON : Parcelles 2
Anne Gérard - Vernissage samedi 8

SAMEDI 15
SALLE DU BLANCHISSAGE
Repas de Noël – Association DETENTE ET LOISIRS

DIMANCHE 16
PLACE CORNILLAC - **Père Noël des Commerçants** - Association UCAM

Renseignements complémentaires en Mairie et à l'Office de Tourisme